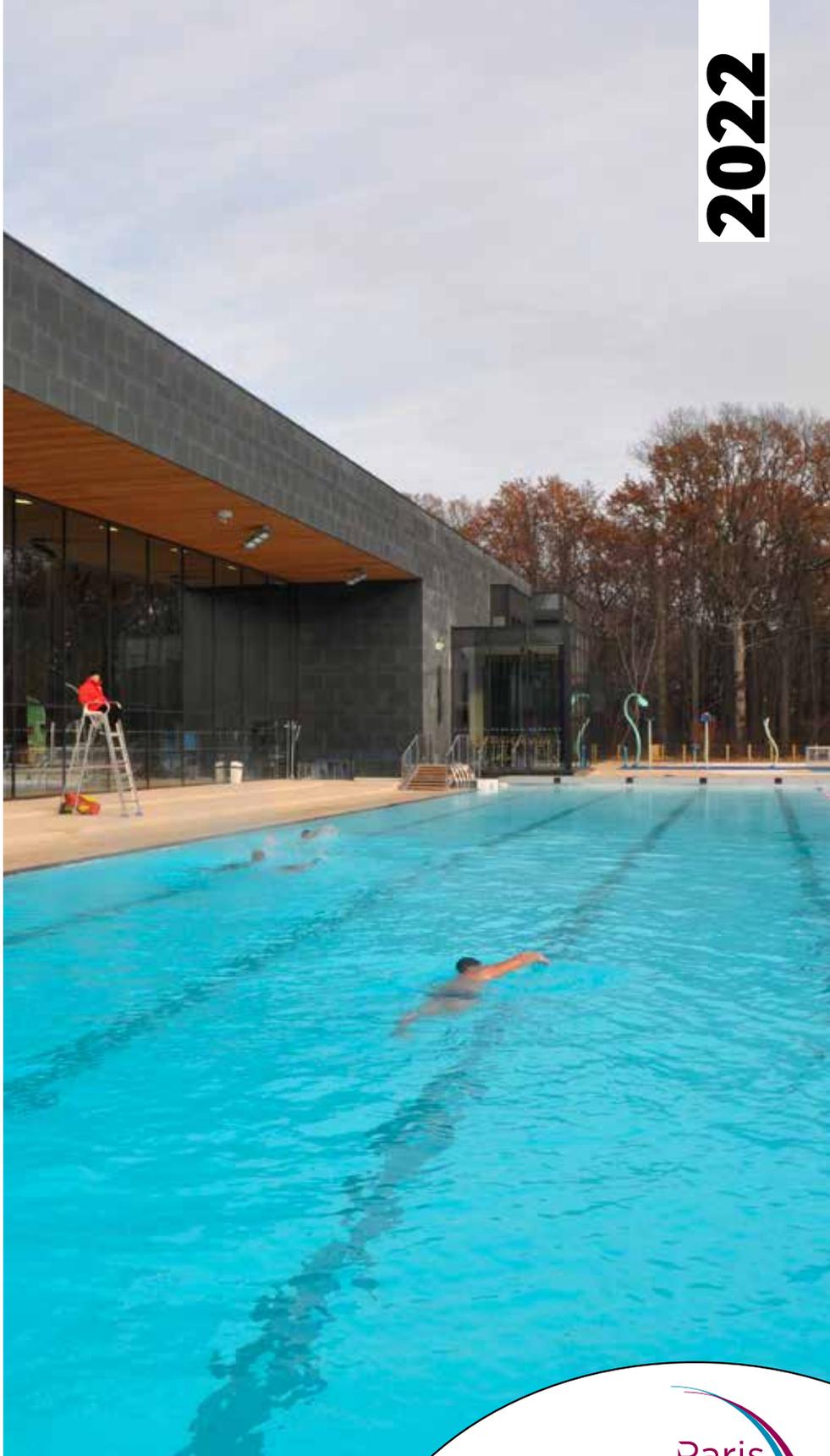


# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



2022



# RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

Communauté d'agglomération  
Paris - Vallée de la Marne

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy,  
77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1  
Tél. 01 60 37 24 24  
communication@agglo-pvm.fr  
[www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)

Directeur de la publication  
**Guillaume Le Lay-Felzine**

Directrice de la rédaction  
**Émilie Herran**

Rédaction  
**Céline Gouvard**  
**Nicolas Le Hérisse**  
**Tristan Lantenois**

Photos  
**Agglomération**  
**Yann Piriou**  
**AdobeStock**  
**Agence BKM**

Réalisation  
**Olivier Gonçalves**

Contact  
[communication@agglo-pvm.fr](mailto:communication@agglo-pvm.fr)



## GUILLAUME LE LAY-FELZINE

PRÉSIDENT  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Reflète de l'ensemble des politiques publiques menées dans le cadre de notre projet de territoire en 2022, ce rapport d'activité et de développement durable permet de mettre en perspective notre travail au quotidien et les 52 actions de notre Plan Climat-Air-Énergie Territorial.

Dans le contexte d'augmentation importante du coût de l'énergie, nous avons adopté un plan de sobriété conjuguant des mesures d'économies immédiates, avec la volonté de limiter au maximum les conséquences sur nos équipements culturels et sportifs, et une accélération des investissements permettant de réduire dans la durée notre dépendance aux énergies fossiles (déploiement de l'éclairage en LED, travaux d'isolation dans nos bâtiments, recours à la géothermie pour chauffer un grand nombre de nos locaux...).

Dans le domaine des transports, le vote de notre schéma cyclable estimé à 17 millions d'euros va transformer progressivement les déplacements à l'intérieur de Paris - Vallée de la Marne. Il prévoit la rénovation d'une partie de nos 180 km de pistes cyclables existantes et la création de 43 km de pistes cyclables et de voies vertes d'intérêt communautaire nouvelles dont deux premières branches du RER vélo.

Enfin, l'année 2022 a été évidemment marquée par l'ouverture du nouveau Centre aquatique intercommunal qui constitue un investissement majeur pour notre territoire. Chauffé à la géothermie et exemplaire en matière énergétique, il est l'illustration concrète de notre engagement sans faille pour le développement durable.

# Sommaire

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>5</b>
<b>LES 52 ACTIONS DU PCAET</b> .....	<b>6</b>
<b>LES TEMPS FORTS</b> .....	<b>8</b>
<b>RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS PROJETS</b> .....	<b>10</b>

## **UNE AGGLOMÉRATION DYNAMIQUE AU SERVICE DES 12 COMMUNES** .....

Un territoire préservé aux portes du Grand Paris .....	14
Une offre de services de proximité ouverte sur l'avenir .....	15
65 élus communautaires aux ambitions collectives et partagées .....	16
Les instances communautaires.....	17
L'Agglomération, ses compétences.....	18

## **OPTIMISER LES RESSOURCES POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ** .....

Organiser les moyens humains au service du projet de territoire.....	22
Investir pour préparer l'avenir.....	24
Sécuriser et rationaliser les achats et marchés publics .....	27

## **BÂTIR L'AGGLO DE DEMAIN ET PRÉSERVER SON PATRIMOINE**.....

Agir pour l'habitat privé et public.....	30
S'engager pour les quartiers prioritaires .....	33
Aménager le territoire tout en respectant son patrimoine historique, culturel et environnemental .....	34
Garantir des infrastructures conformes et durables .....	36
Développer les mobilités douces et l'offre de transports .....	38
Préserver l'environnement et le cadre de vie.....	40

## **AFFIRMER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AGGLOMÉRATION** .....

Renforcer le positionnement économique de Paris - Vallée de la Marne.....	46
Accompagner le recrutement des entreprises et soutenir les demandeurs d'emploi.....	51
Valoriser un territoire attractif et dynamique .....	53
Soutenir la pratique du sport de haut niveau .....	55

## **DÉFENDRE LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ET ASSURER LA QUALITÉ DE VIE**.....

Améliorer l'accès au soin et sensibiliser les populations .....	60
Rendre le droit accessible à tous .....	62
Agir en faveur de la prévention et de la citoyenneté.....	63
Soutenir et développer la pratique du sport pour tous.....	64
Le Nautil.....	66
Ouverture du centre aquatique intercommunal de Paris - Vallée de la Marne.....	68
Faire de la culture un vecteur de lien social et d'épanouissement.....	70
Assurer la programmation et la diffusion du spectacle vivant .....	73

# Préambule

---

Depuis 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de produire un rapport sur leur situation en matière de développement durable en amont du Débat d'orientation budgétaire. Ce rapport a pour objectif d'interroger et de faire évoluer les politiques publiques, le fonctionnement interne des collectivités et leurs modes d'intervention pour une meilleure intégration des enjeux de développement durable.

Le présent rapport dresse un bilan des projets et des actions conduites en 2022 par la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, analysées au prisme des enjeux de développement durable. Ce bilan est établi au regard du plan d'actions défini dans le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) 2021-2026 et de 15 Objectifs globaux de Développement Durable (ODD) définis par l'Organisation mondiale des Nations Unies (ONU). Ces deux référentiels constituent un cadre d'analyse des activités de l'Agglomération en interaction avec le développement durable.

La plupart des actions identifiées dans ce document peuvent répondre à un ou plusieurs des ODD et à une ou plusieurs des 52 actions du PCAET.

## Quels sont les 7 axes du PCAET de Paris - Vallée de la Marne ?

### 2 axes transversaux

- Mobilisation de tous les acteurs du territoire
- Organisation interne de l'Agglomération et des communes

### 5 axes thématiques

- Aménagement durable
- Performance énergétique et environnementale des bâtiments
- Mobilités durables
- Développement des énergies renouvelables
- Développement économique local et économie circulaire

## Quels sont les ODD définis par l'ONU ?

- Pas de pauvreté
- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Éducation de qualité
- Égalité entre les sexes
- Eau propre et assainissement
- Énergie propre et d'un coût abordable
- Travail décent et croissance économique
- Industrie, innovation et infrastructure
- Inégalités réduites
- Villes et communautés durables
- Consommation et production durables
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- Vie terrestre
- Paix, justice et institutions efficaces

# Les 52 actions

## du PCAET 2021 - 2026

### ORGANISATION INTERNE DE L'AGGLOMÉRATION ET DES COMMUNES

- 01#01** Former les agents et les élus sur les thématiques de la transition écologique **p.23 & 41**
- 01#02** Tisser des partenariats avec l'Université Gustave Eiffel et le pôle Ville Durable **p. 48**
- 01#03** Échanger les bonnes pratiques grâce à un réseau intercommunal sur les thématiques du PCAET **p.41**
- 01#04** Élaborer un budget annuel énergie air climat **Engagée en 2022**
- 01#05** Engager une démarche de commande publique durable **p.27**
- 01#06** Élaborer et coordonner un plan de communication et un programme d'événements sur les thématiques du PCAET pour chaque cible du territoire **p.42 &48**
- 01#07** Engager une démarche d'éco-collectivités **Engagée en 2022**

### AMÉNAGEMENT DURABLE

- 02#01** Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur territorial de protection de la biodiversité et des écosystèmes **p.41**
- 02#02** Mobiliser les PLU et le SAGE pour protéger la trame verte et bleue **Non engagée**
- 02#03** Élaborer un document annexe aux PPRI/PLH/PLU – "PPRI spécial affluents et ruissellements" **Engagée en 2021**
- 02#04** Élaborer et mettre en œuvre un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière **p.37 & 42**
- 02#05** Intégrer un volet énergie climat dans les PLU **Non engagée**
- 02#06** Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur des énergies **p.37**
- 02#07** Élaborer et mettre en œuvre un Schéma d'Accueil et de Services aux Entreprises (S.A.S.E) **p.47**

### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

- 03#01** Mettre en place une comptabilité des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine communautaire et communal **p.37**
- 03#02** Identifier le potentiel d'économie (énergies et coûts) sur le patrimoine CA et communal **Engagée en 2021**
- 03#03** Identifier le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine CA et communal **Engagée en 2021**
- 03#04** Élaborer et mettre en œuvre une stratégie patrimoniale CA et communal, incluant un programme de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables **p.37**
- 03#05** Identifier des secteurs d'interventions prioritaires pour des projets de rénovation énergétique **p.32 & 42**
- 03#06** Mettre en place un observatoire de la rénovation énergétique **p.32**
- 03#07** Définir des modalités de travail sur la réhabilitation du parc social **p.29 et 32**
- 03#08** Développer les outils financiers et juridiques pour encourager les rénovations et constructions vertueuses **Non engagée**
- 03#09** SURE - Développer le conseil énergétique auprès des habitants et des petites entreprises **p.30**
- 03#10** SURE - Structurer la filière de la rénovation énergétique **p.48**
- 03#11** SURE - Créer un groupe de travail sur l'habitat **Non engagée**
- 03#12** Étudier la création d'une aide intercommunale à la réalisation de diagnostic thermique des copropriétés **Non engagée**
- 03#13** Poursuivre les subventions aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat **p.31**

## MOBILITÉ DURABLE

- 04#01 Élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité pour les sites de la CA et des communes **Non engagée**
- 04#02 S'appuyer sur les zones d'activité du territoire pour élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité Inter-Employeurs **Engagée en 2022**
- 04#03 Élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité pour les sites de l'État et de la Région **Non engagée**
- 04#04 Élaborer et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Inter-Établissements pour les établissements scolaires de la cité Descartes **Engagée en 2021 par l'Université G. Eiffel**
- 04#05 Élaborer et mettre en œuvre un schéma cyclable **p.39**
- 04#06 Élaborer et mettre en œuvre un plan marche **Non engagée**
- 04#07 Élaborer et mettre en œuvre un Plan Local de Mobilité **Non engagée**
- 04#08 Améliorer la performance du service de bus **p.36 & 38**
- 04#09 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de labellisation des parcs relais **p.39**
- 04#10 Développer les stations de covoiturage et promouvoir une plateforme numérique de covoiturage **Non engagée**
- 04#11 Étudier le potentiel de développement du service d'autopartage **Non engagée**
- 04#12 Promouvoir les véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques **p.39**

## DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 05#01 Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur des réseaux de chaleur et froid **Engagée en 2022**
- 05#02 Identifier les zones favorables au développement de la géothermie superficielle **Engagée en 2022**
- 05#03 Étudier la faisabilité de développer la production de biogaz (méthanisation) **Non engagée**
- 05#04 Accompagner les acteurs du territoire pour le développement du solaire photovoltaïque et thermique **Non engagée**
- 05#05 Mettre en service la centrale solaire au sol de Courtry **p.36**
- 05#06 Mettre en service l'unité de méthanisation des boues de STEP du SIAM **Engagée en 2021 par le SIAM**
- 05#07 Mettre en service le réseau de chaleur en géothermie profonde à Champs-sur-Marne / Noisiel **Finalisée en 2021**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 06#01 Mettre en œuvre le tri à la source des déchets organiques en vue de l'échéance obligatoire de 2024 **Engagée en 2021 par le SIETREM et SIETOM**
- 06#02 Poursuivre le déploiement des composteurs **Engagée en 2021 par le SIETREM et SIETOM**
- 06#03 Mettre à jour et mettre en œuvre les plans locaux de prévention des déchets et assimilés **Engagée en 2021 par le SIETREM et SIETOM**
- 06#04 Élaborer un Plan Alimentaire Territorial **p.40**
- 06#05 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie tourisme durable **p.53**

## MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

- 07#01 Créer un club climat **p.41**

Consultez la synthèse du plan d'actions du PCAET : [bit.ly/PCAET-PVM](http://bit.ly/PCAET-PVM)

# LES TEMPS FORTS

**JUIN**

## **Précandidature Programme des Volontaires JOP 2024**

En tant que collectivité hôte, Paris - Vallée de la Marne a décidé de s'engager dans le Programme des Volontaires proposé par Paris 2024 et d'offrir ainsi aux habitants des 12 communes de l'Agglomération la possibilité de vivre cette aventure de l'intérieur. 500 postes bénévoles, aux missions riches et variées, étaient ouverts en avant-première aux habitants du territoire.



**FÉVRIER**

## **Lancement du Conseil de développement**

Composé à parité de femmes et d'hommes des 12 communes du territoire, de tous âges et milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques ou associatifs, ce panel de citoyens est appelé à réfléchir aux enjeux du territoire. Désigné pour la durée du mandat, son rôle est d'émettre des propositions sur les projets mis à l'étude par l'Agglomération.

**JANVIER**

## **Assainissement et lutte contre les inondations**

Compétente en matière d'assainissement et d'eau potable pour les 12 communes, l'Agglomération assure au quotidien la collecte et le transport des eaux usées et la collecte des eaux pluviales.

En 2022, 2 changements majeurs sont intervenus : l'instauration de la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) pour protéger les milieux aquatiques et lutter contre les inondations, ainsi que la signature d'un nouveau contrat avec un délégataire unique de service public en assainissement, MarnEauVal, filiale locale de Suez.



**FÉVRIER**

## **Vote du schéma directeur cyclable**

Pédaler est aujourd'hui une alternative profitable à la voiture pour des trajets courts. Paris - Vallée de la Marne va investir 17,70 M€ pour aménager des voies cyclables structurantes sur plus de 180 km favorisant ainsi la mobilité douce sur l'ensemble du territoire.

## SEPTEMBRE

### Semaine découverte du Nautil

Pratique de l'escalade, cours d'aquabiking, zumba, squash... Les visiteurs ont pu s'initier aux nombreuses activités proposées par l'équipement sportif et de loisirs situé à Pontault-Combault, durant cette "Semaine découverte" du 5 au 11 septembre.

## OCTOBRE

### Soirée Tourisme

Une centaine d'acteurs du tourisme, des loisirs et du sport étaient présents aux côtés de plusieurs élus communautaires en octobre, au Cosa Skatepark, à Chelles. L'objectif? Dévoiler, dans cet équipement inscrit sur la liste des Centres de préparation aux jeux de Paris 2024 pour le skateboard, l'ambitieuse stratégie de développement touristique de l'Agglomération pour les prochaines années.

## JUILLET

### Par has'Art !

Festival des arts de la rue de Paris - Vallée de la Marne, Par has'Art ! a rassemblé plus de 6000 spectateurs pour sa 4<sup>e</sup> édition qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 2022. Cirque, théâtre, danse ou encore marionnettes ont animé les rues et les parcs des 12 communes de l'Agglomération.

## NOVEMBRE

### Trouve ton Job

Après le Forum "Objectif Emploi" organisé le mardi 31 mai, à Champs-sur-Marne, l'Agglomération a organisé "Trouve ton job", jeudi 24 novembre, à Chelles, dans le cadre de la Semaine de l'orientation et de l'emploi. Plus de 500 postes étaient à pourvoir auprès d'une trentaine d'employeurs dans différents secteurs d'activité. Des métiers que l'on pouvait découvrir pour certains en réalité virtuelle.

## JUIN

### Oxy'Trail

Motivés comme jamais, 4800 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée des courses, à l'occasion de la 9<sup>e</sup> édition d'Oxy'Trail, qui s'est déroulée samedi 25 et dimanche 26 juin. La course emblématique de Paris - Vallée de la Marne, a rassemblé petits et grands qui se sont élancés sur des parcours de 1 à 23 km. 650 bénévoles ont contribué au bon déroulement de l'événement.



# RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS PROJETS



## SPORT

### Soirée de lancement des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

À moins de 2 ans de l'évènement sportif planétaire, Paris - Vallée de la Marne a enclenché le compte à rebours des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, dont les épreuves d'aviron et de canoë-kayak se dérouleront sur son territoire. Le 23 juin, une soirée était organisée à la Ferme du Buisson, à Noisiel, en présence des sportifs et d'équipes soutenus par l'Agglomération, ainsi que de plusieurs élus communautaires. Ce rendez-vous festif était l'occasion de mettre les sportifs de haut niveau à l'honneur et de formuler des vœux d'espoir et de réussite collective pour 2024.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Rencontres économiques

Dans un contexte économique incertain, l'Agglomération est plus que jamais aux côtés des dirigeants d'entreprise. C'est en ce sens qu'elle a organisé, le 18 octobre, ses Rencontres économiques. En présence de plus de 80 acteurs du monde économique local et de plusieurs élus communautaires, ce rendez-vous a facilité les rencontres et mis en relation, le temps d'une soirée, des forces vives du territoire.



## AMÉNAGEMENT

### Inauguration MarnEauVal

MarnEauVal, filiale locale de Suez et délégataire d'assainissement à l'Agglomération, a ouvert son 2<sup>e</sup> centre opérationnel à Croissy-Beaubourg. Avec ce nouveau site, la société met ses compétences et ses moyens humains et matériels au service des habitants des 12 communes de Paris - Vallée de la Marne et des habitants. En effet, depuis janvier 2022, MarnEauVal intervient pour le transport des eaux usées et la gestion des eaux pluviales à l'échelle du territoire.





## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Alim ton agglo

En 2022 s'est tenue la 1<sup>ère</sup> édition de l'évènement Alim' ton Agglo, organisé le samedi 15 octobre à la Ferme du Buisson à Noisiel. L'objectif était de faire connaître les producteurs et artisans locaux au grand public et sensibiliser à toutes les thématiques en lien avec l'alimentation. Une trentaine de stands étaient présents sur toute la journée, proposant des produits locaux, des ateliers sur la réduction des biodéchets, présentation des grainothèques, collecte alimentaire... Des conférences se sont également tenues en partenariat avec la Fabrique des Savoirs et des films ont été projetés dans le cadre du festival Alimenterre.

## ÉQUIPEMENT

### Inauguration du Centre Aquatique Intercommunal Paris - Vallée de la Marne

Après 2 ans de chantier, Paris - Vallée de la Marne a inauguré son Centre Aquatique Intercommunal le 12 décembre. Ce nouvel équipement aquatique, implanté au sein de La Cité Descartes à Champs-sur-Marne, vient compléter son offre de baignade et d'apprentissage de la natation. Respectueux de l'environnement, grâce au recours à la géothermie profonde pour la production de chaleur, il s'agit désormais de l'un des plus grands complexes aquatiques de la région.

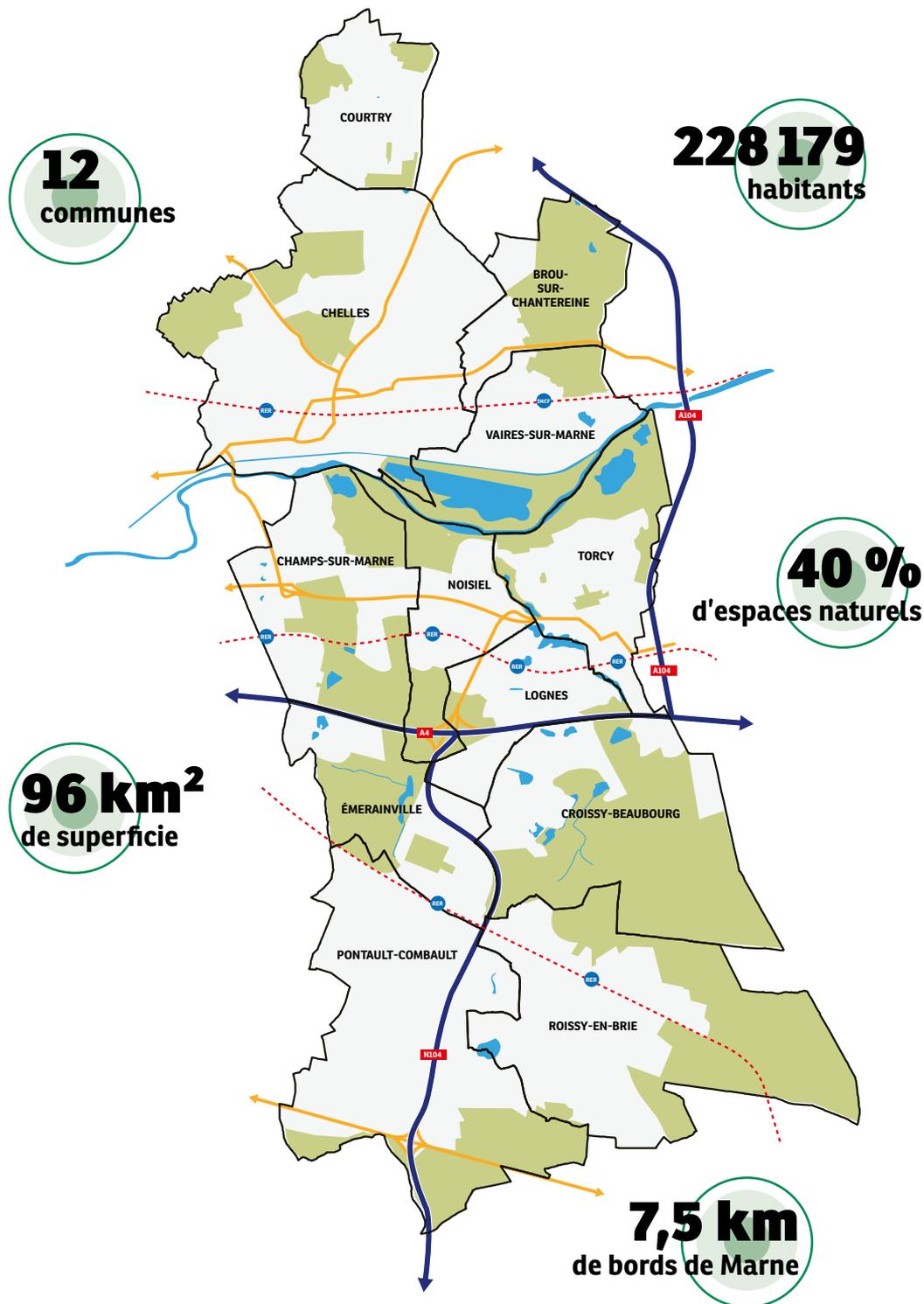






**PARIS - VALLÉE DE LA MARNE,**  
**UNE AGGLOMÉRATION**  
**DYNAMIQUE**  
**AU SERVICE DES**  
**12 COMMUNES**

# UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ AUX PORTES DU GRAND PARIS



# UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ OUVERTE SUR L'AVENIR



**35**  
zones  
d'activités



**21 143**  
établissements  
industriels et  
commerciaux



**78 000**  
emplois



**1**  
Maison de  
l'entreprise  
innovante



**1**  
université  
**3**  
grandes écoles



**18 000**  
étudiants



**34**  
laboratoires de  
recherche



**1**  
pôle d'excellence  
de la ville  
durable



**8**  
gares  
**3**  
lignes de train



**2**  
axes  
autoroutiers  
(A4 / A104)



**2**  
aérodromes



**3**  
gares routières  
gérées par  
l'Agglomération



**9**  
parkings  
vélos



**14**  
médiathèques



**9**  
conservatoires



**3**  
studios  
de musique



**4**  
piscines  
**1**  
Centre aquatique



**1**  
centre de sport  
et loisirs,  
Le Nautil



**3**  
auditoriums



**1**  
salle  
de spectacles,  
Les Passerelles



**3**  
Maisons  
de justice  
et du droit



**5**  
aires d'accueil  
des gens du  
voyage



**1**  
Office  
de Tourisme



**1**  
Service  
intercommunal  
de l'emploi



**1**  
Espace  
entrepreneurs

# 65 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

## AUX AMBITIONS COLLECTIVES ET PARTAGÉES



**Torcy**

**Guillaume LE LAY-FELZINE**  
Président  
de la Communauté d'agglomération  
Paris - Vallée de la Marne  
Maire



**Pontault-Combault**

**Gilles BORD**  
Co-1<sup>er</sup> vice-président  
Chargé des équipements  
sportifs, de la politique sportive  
communautaire et des Jeux  
Olympiques Paris 2024  
Maire



**Roissy-en-Brie**

**François BOUCHART**  
Co-1<sup>er</sup> vice-président  
Chargé de l'aménagement  
du territoire et de l'urbanisme  
Maire



**Chelles**

**Brice RABASTE**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des transports,  
des liaisons douces  
et du Grand Paris  
Maire



**Noisiel**

**Mathieu VISKOVIC**  
3<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des travaux, des réseaux,  
de la voirie communautaire  
et de l'entretien du patrimoine  
Maire



**Courtry**

**Xavier VANDERBISE**  
4<sup>e</sup> vice-président  
Chargé du tourisme et  
de l'attractivité du territoire  
Maire



**Pontault-Combault**

**Sofiane GHOZELANE**  
5<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des finances  
et des marchés publics



**Champs-sur-Marne**

**Michel BOUGLOUAN**  
6<sup>e</sup> vice-président  
Chargé de l'habitat  
et des gens du voyage



**Brou-sur-Chantereine**

**Stéphanie BARNIER**  
7<sup>e</sup> vice-présidente  
Chargée de l'eau  
et de l'assainissement  
Maire



**Lognes**

**Nicolas DELAUNAY**  
8<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des équipements  
et de la politique culturelle  
communautaire



**Émerainville**

**Alain KELYOR**  
9<sup>e</sup> vice-président  
Chargé du contrôle de gestion  
et de l'évaluation des politiques  
publiques  
Maire



**Chelles**

**Colette BOISSOT**  
10<sup>e</sup> vice-présidente  
Chargée du développement  
durable, du plan climat,  
des espaces verts,  
des bois et des bords de Marne



**Vaires-sur-Marne**

**Yannick DESFOUX**  
11<sup>e</sup> vice-président  
Chargé de la communication  
institutionnelle  
et de l'aménagement numérique  
du territoire



**Croissy-Beaubourg**

**Michel GÉRÉS**  
12<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des plans d'eau  
Maire



**Torcy**

**Gérard EUDE**  
1<sup>er</sup> conseiller délégué  
Chargé du développement  
économique, de l'enseignement  
supérieur et de la recherche



**Roissy-en-Brie**

**Hafida DHABI**  
2<sup>e</sup> conseillère déléguée  
Chargée de l'attractivité  
des parcs commerciaux



**Champs-sur-Marne**

**Daniel GUILLAUME**  
3<sup>e</sup> conseiller délégué  
Chargé des grands projets  
de la Cité Descartes



**Chelles**

**Benoît BRESSES**  
4<sup>e</sup> conseiller délégué  
Chargé de l'emploi, de l'insertion  
et de la formation professionnelle



**Pontault-Combault**

**Sara SHORT FERJULE**  
5<sup>e</sup> conseillère déléguée  
Chargée de la santé et de la  
politique sociale communautaire



**Chelles**

**Guillaume SÉGALA**  
6<sup>e</sup> conseiller délégué  
Chargé de la politique de la ville

### Les conseillers communautaires

**Champs-sur-Marne** Maud TALLET (Maire) • Corinne LEGROS WATERSCHOOT • Marie SOUBIE-LLADO • Mourad HAMMOUDI • Mathieu LOUIS **Chelles** Philippe MAURY • Céline NETTHAVONGS • Jacques PHILIPPON • Audrey DUCHESNE • Annie FERRI • Nicole SAUNIER • Frank BILLARD • Michèle DENGREVILLE • Christian COUTURIER • Nathalie DUBOIS • Salim DRICI • Lydie AUTREUX **Émerainville** Michelle FABRIGAT **Lognes** André YUSTE (Maire) • Corinne LEHMANN • Judith BONNET •

**Noisiel** Cartine VICTOR LE ROCH • Florian BRICOGNE • Pascale NATALE **Pontault-Combault** Fernande TREZENTOS OLIVEIRA • Maxime BACHELEY • Sophie PIOT • Pascal ROUSSEAU • Céline GINEYS • Jean-Noël HOUEDEMOND • Rosa DE ALMEIDA LACERDA • Delphine HEUCLIN **Roissy-en-Brie** Nadia ARAMIS • Jonathan ZERDOUN • Kamel TEFFAH • Fanny PEZZALI • Francis IGLÉSIAS **Torcy** Marie-Luce NEMO • Nicole VERTENEUILLE • Ouassini BEKOUICHE • Anne-Sophie MONDIÈRE • Éric MORENCY

**Vaires-sur-Marne** Edmonde JARDIN (Maire) • Monique COULAIS • Céline RECULET

# LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Les instances communautaires de l'Agglomération ont pour objectif de prendre des décisions dans le cadre des compétences qui sont les siennes.

En 2022, 1160 actes ont été rédigés dont :

**390 délibérations • 627 décisions du Président • 143 arrêtés du Président**

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assemblée délibérante de l'Agglomération, le Conseil communautaire est composé de 65 membres issus des 12 conseils municipaux du territoire. Il se réunit au moins une fois par trimestre pour débattre des actions à mettre en œuvre, partenariats à nouer, projets à lancer, etc.

Pour pallier les mesures sanitaires liées à la Covid-19, les Conseils communautaires se sont déroulés jusqu'en juin, en présentiel et en visioconférence, avec une retransmission en direct sur la page Youtube de l'Agglomération.

**En 2022, 6 conseils communautaires ont été organisés**

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du président, des vice-présidents, des conseillers délégués et des maires des communes membres, le Bureau communautaire se réunit généralement en amont des conseils communautaires pour les préparer, définir les grandes orientations et analyser les points qui y seront débattus.

**En 2022, 7 bureaux communautaires ont été organisés**

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont organisées aussi souvent que nécessaire afin de permettre aux conseillers d'accompagner la conduite des projets (avancée des dossiers, éventuelles difficultés, propositions d'ajustements...).

L'Agglomération compte 6 commissions :

- Aménagement / Urbanisme / Politique de la ville / Habitat
- Finances / Contrôle de gestion / Évaluation des politiques publiques
- Développement économique / Commerces / Emploi / Enseignement supérieur
- Environnement / Travaux / Réseaux / Transports
- Culture / Tourisme
- Sport / Santé

**En 2022, 33 commissions ont été organisées**

## LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Cette instance consultative permet d'associer directement les communes à la gouvernance de l'intercommunalité. Elle est composée des douze maires, dont le président de Paris - Vallée de la Marne. C'est le lieu de débat autour des grandes orientations de l'Agglomération, notamment sur la question des compétences et de la définition de l'intérêt communautaire.

**En 2022, 7 conférences des maires ont été organisées**



Les différentes instances de la collectivité garantissent la participation et la représentation à tous les niveaux de la chaîne de décision. Elles contribuent à l'efficacité, à la responsabilité et à la transparence de l'institution.

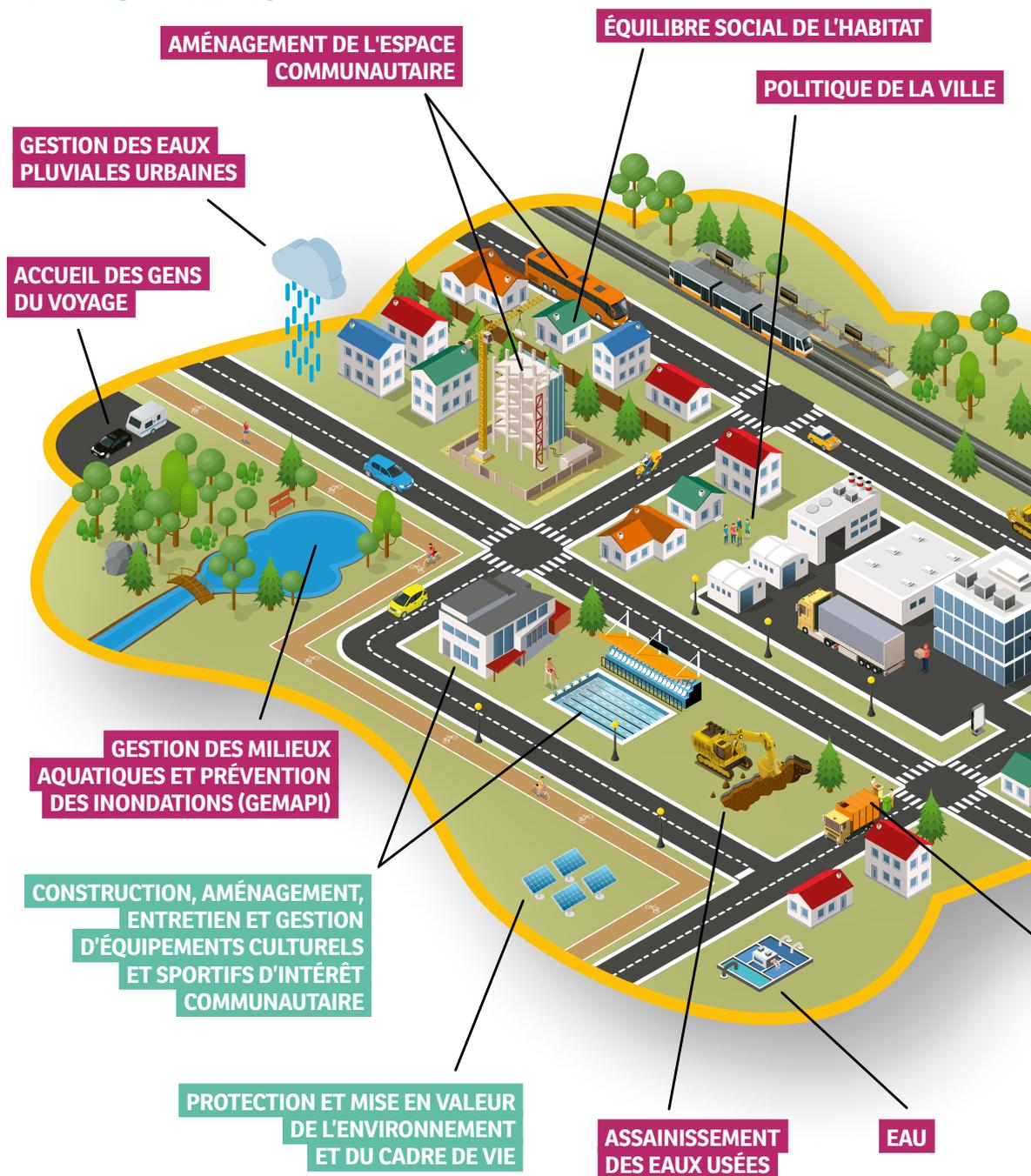
L'Agglomération est également engagée dans la dématérialisation des procédures (utilisation du logiciel interministériel d'archivage VITAM, logiciel courrier, réunions du Conseil communautaire accessibles en visioconférence sous conditions, dématérialisation de la publicité des actes...).

# L'AGGLO

## SES COMPÉTENCES

### LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

### LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À TITRE SUPPLÉMENTAIRE, DÉFINIES PAR LA LOI



CRÉATION OU AMÉNAGEMENT  
ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTÉRÊT  
COMMUNAUTAIRE;  
CRÉATION OU AMÉNAGEMENT  
ET GESTION DE PARCS DE  
STATIONNEMENT D'INTÉRÊT  
COMMUNAUTAIRE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COLLECTE ET TRAITEMENT  
DES DÉCHETS DES MÉNAGES  
ET DÉCHETS ASSIMILÉS

## LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À TITRE SUPPLÉMENTAIRE, DÉFINIES LIBREMENT

CRÉATION, ORGANISATION, SOUTIEN  
ET/OU GESTION D'ACTIONS OU D'ÉVÈNEMENTS  
SPORTIFS ET CULTURELS

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI,  
DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ  
ET DE LA MÉDECINE DU SPORT

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN  
ET GESTION DE RÉSEAUX DE CHALEUR  
OU DE FROID URBAINS

ACTIONS DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS  
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR SUR LE TERRITOIRE

HÉBERGEMENT DE LA BOURSE DU TRAVAIL  
DANS LE CADRE DE LA POURSUITE  
DU PARTENARIAT AVEC CETTE DERNIÈRE

SPORT DE HAUT NIVEAU

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL





**OPTIMISER LES RESSOURCES**

**POUR UN SERVICE  
PUBLIC DE QUALITÉ**

# ORGANISER LES MOYENS HUMAINS

## AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

Paris - Vallée de la Marne emploie 898 agents permanents. Ensemble, ils assurent une action publique au service de l'intérêt général. La direction des ressources humaines (DRH) organise la gestion des carrières, des paies, des recrutements et mène des actions de formation et de prévention.

**898**

Agents permanents

**57**

Agents saisonniers d'été

**79**

Stagiaires accueillis (dont 14 gratifiés et 6 apprentis)

### ACCOMPAGNER LES CARRIÈRES

#### Mise en conformité réglementaire

De nombreuses évolutions légales en matière de paie et carrière afin de compenser l'inflation (prime inflation en février, augmentations du SMIC, augmentation de la valeur du point, divers reclassement et modifications de grilles indiciaires des catégories C et B...) ont été appliquées en 2022.

#### Déploiement d'un nouveau logiciel

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la DRH utilisera un nouveau logiciel de paies. Ce projet a occupé les équipes RH sur 2022 avec la réalisation d'études préalables, la reprise et la mise à jour des données des agents ainsi que le suivi de plusieurs formations afin d'assurer le bon déploiement de ce nouvel outil.

#### Période Préparatoire au Reclassement (PPR)

La PPR est un accompagnement vers le reclassement des personnes déclarées inaptes à leurs fonctions. Elle s'effectue sur une durée maximale d'un an en continu et permet d'élaborer un nouveau projet professionnel en se formant, en bénéficiant d'une période d'observation et de mise en situation, etc. En 2022, l'Agglomération a mis en place un réseau PPR entre les communes du territoire et à proximité, afin de mutualiser et partager les expériences et de proposer une "bourse aux stages". La direction des ressources humaines a accompagné et suivi 3 agents en reclassement avec des bilans réguliers et l'aide à la recherche de stages.

## PRÉPARER ET ORGANISER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Tous les 4 ans, à l'occasion des élections professionnelles, les agents de l'Agglomération sont appelés à voter pour leurs représentants du personnel dans les différentes instances : la Commission Administrative Paritaire (CAP), la Commission Consultative Paritaire (CCP) et le Comité Social Territorial (CST). Ces élections se sont tenues du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, via différents moyens de vote (à l'urne, en ligne, par correspondance). La direction des ressources humaines, en lien avec le Centre de gestion de Seine-et-Marne (CDG77), a préparé et organisé le bon déroulement de celles-ci, de la publication des listes électorales début octobre 2022, à la tenue des scrutins en décembre.

## MAINTENIR LE DIALOGUE SOCIAL

Les organisations syndicales de l'Agglomération – CGT et CFDT – sont consultées avant les prises de décisions de l'Autorité territoriale portant effet sur le fonctionnement de la collectivité et sur le travail des agents. En 2022, ont été organisés :

- 3 Comités techniques (CT)
- 3 Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
- 19 réunions avec les organisations syndicales

## FORMER ET PRÉVENIR

### Plan de formation

Un plan de formation triennal a été réalisé pour la période 2021-2023. Ce dernier permet de recenser

les besoins en formation des agents dans le cadre de leur développement de carrière.

En 2022, l'une des priorités de l'Agglomération a été la poursuite de la campagne de formation des agents à la sécurité au travail et risque d'incendie. Plusieurs actions de formations ont été menées en collaboration avec le CNFPT auprès des agents de la régie Parcs et Forêts, du réseau des Médiathèques sur le thème "Les médiathèques de demain". Les encadrants ont également été sensibilisés aux risques d'addictions.

**Budget alloué à la formation (hors CNFPT) : 167 680 €**

**Cotisations versées au CNFPT au titre de la formation : 203 615 €**

### ■ Action 01#01 du PCAET

### Plan de prévention

En 2022, les enjeux ont été de poursuivre les actions de prévention afin de faire face à la continuité de la pandémie. Le plan de prévention présenté au CHSCT s'articulait autour de 2 axes : le développement d'enquêtes individuelles et collectives sur les risques psychosociaux (RPS) et la mise en place de films explicatifs "exercice physique au travail" afin de limiter les Troubles Musculosquelettiques (TMS).

En collaboration avec la médecine préventive du Centre de gestion ou du Centre de médecine du travail et de santé au travail (CIAMT), l'Agglomération a mené une étude sur l'ergonomie des postes de travail.

**Coût de l'achat pour du matériel spécifique : 7 500 €**

## PERSPECTIVES 2023

- Discussions avec les organisations syndicales sur la mise en place de la nouvelle réglementation en matière de participation ) la protection sociale complémentaire
- Déploiement du nouveau logiciel de gestion des ressources humaines : CIRIL
- Poursuivre le déploiement du réseau PPR (Période Préparatoire au Reclassement)
- Adapter la procédure de recrutement à la loi de transformation de la fonction publique
- Poursuite de l'organisation des formations en intra afin de limiter les déplacements
- Mise à jour du document unique des risques professionnels
- Développer les relais prévention dans les équipements et les Dispositifs Alarme Travailleur Isolé (DATI)
- Formations auprès des acheteurs publics de l'Agglomération et des communes du territoire dans le cadre du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)



En matière de ressources humaines, les objectifs de Développement Durable tendent vers l'égalité des chances, l'élimination des violences, la réduction des inégalités femmes / hommes, l'autonomisation, la sécurité et la protection des travailleurs.

Dans le cadre de son PCAET, et afin de répondre aux enjeux de montée en compétences des agents publics sur la transition écologique, la Communauté d'agglomération travaille en collaboration avec le CNFPT afin de réaliser un plan de formation à destination des acheteurs publics de l'Agglomération et des responsables "achat public" des communes du territoire, pour un démarrage des formations en 2023.



# INVESTIR

## POUR PRÉPARER L'AVENIR

**Comme en 2021, l'année 2022 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire de la Covid-19, ce qui a eu des conséquences sur les recettes intercommunales (en particulier sur la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, la taxe de séjour et les produits des services proposés aux administrés).**

Outre les incertitudes financières associées à cette crise sanitaire, l'exercice 2022 a été impacté par la suite de la réforme de la fiscalité directe locale décidée par le législateur visant à supprimer la taxe d'habitation, sur 3 ans, de 2018 à 2020 pour 80 % des contribuables les moins aisés et de 2021 à 2023 pour les 20 % des contribuables les plus aisés.

Pour l'Agglomération, cela a donné lieu au transfert, depuis 2021, d'une partie de la TVA en compensation de cette perte de recette.

L'année 2022 s'est caractérisée par la diminution des dotations versées par l'État (Dotation d'intercommunalité et compensation "part salaire") et par la hausse du prélèvement opéré au titre du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Malgré ces nouvelles contraintes financières, l'Agglomération a poursuivi, lors de cet exercice budgétaire, la réalisation de son Projet de territoire en dégagant de nouvelles marges de manœuvre financière.

Pour ce faire, les directions de l'ensemble de l'Agglomération ont, cette année encore, recherché à optimiser leurs ressources et à rationaliser tant que possible leurs dépenses.

### LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE L'AGGLOMÉRATION

Hors rattachement, **les recettes du budget principal de l'Agglomération se sont élevées à 245,6 M€ tandis que les dépenses se sont élevées à 231,3 M€.**

Paris - Vallée de la Marne a réalisé un programme d'investissements ambitieux sans augmenter le taux de fiscalité locale tout en continuant à diminuer l'encours de sa dette.

#### Les principales dépenses en 2022

##### Fonctionnement

- > Charges à caractère général : **15,6 M€**
- > Charges de personnel : **36,1 M€**
- > Paiement des intérêts de la dette : **8,4 M€**
- > Reversements de fiscalité : **40,5 M€**
- > Charges de gestion courante (dont subventions versées aux associations et aux budgets annexes) : **15,3 M€**
- > Autres dépenses (opérations d'ordre budgétaire) : **10,8 M€** (identique en recettes d'investissement)
- > Résultat 2021 du SYMVEP (Syndicat mixte de vidéo communication de l'est parisien) : **2,5 M€**

##### Investissement

- > Travaux et acquisition de matériel pour les conservatoires et les studios de musique : **0,6 M€**
- > Travaux et acquisition de matériel pour les médiathèques : **0,4 M€**
- > Suite et fin de la construction du Centre aquatique intercommunal Paris - Vallée de la Marne : **9,4 M€**
- > Travaux et acquisition de matériel pour les piscines : **0,3 M€**
- > Aides pour la rénovation, notamment énergétique, des logements : **0,4 M€**
- > Travaux sur les réseaux d'eau : **0,5 M€**
- > Travaux sur le pôle gare de Torcy : **1,4 M€**
- > Aménagement des espaces verts : **0,5 M€**
- > Participation pour l'aménagement de la Zone d'activité de Lamirault, à Croissy-Beaubourg : **1,1 M€**
- > Participation pour l'aménagement de la ZAC des Coteaux, à Torcy : **1,3 M€**
- > Acquisition de terrains pour l'aménagement de la ZAI de Torcy : **0,6 M€**
- > Redynamisation de la Zone d'activité ParisEst : **0,5 M€**
- > Remboursement du capital de la dette : **26,1 M€**
- > Travaux réalisés pour le compte de tiers : **2,3 M€**
- > Participation au capital de la Société d'Économie Mixte (SEM) Aménagement 77 : **0,7 M€**
- > Report sur l'exercice 2023 : **15 M€**
- > Opérations d'ordre budgétaire : **0,2 M€**
- > Opérations patrimoniales : **1,3 M€**

## Les principales recettes en 2022

### Fonctionnement

- Impôts et taxes intercommunales: **95,3 M€**
- Produits correspondants aux droits perçus des usagers fréquentant les services intercommunaux: **1,9 M€**
- Dotations de l'État et des autres collectivités territoriales: **42,9 M€**
- Revenus issus des loyers d'immeubles et des concessions: **0,4 M€**
- Fonds de soutien pour les emprunts structurés: **1,8 M€**
- Produits liés à des cessions pour la ZAI de Torcy: **0,6 M€**
- Remboursement sécurité sociale des agents contractuels: **0,1 M€**
- Résultat 2021 : **16,5 M€**
- Opérations d'ordre budgétaire : **0,2 M€**

### Investissement

- Emprunts visant à financer une partie des travaux d'investissement: **9,3 M€**
- Remboursement des travaux réalisés pour le compte de tiers (avec dépenses équivalentes): **2,3 M€**
- Subventions d'investissement: **2,5 M€**
- Régularisations budgétaires et comptables: **1,3 M€**
- Remboursement d'un emprunt par l'opérateur Dalkia dans le cadre de la géothermie: **0,2 M€**
- Versement par l'État du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) : **0,6 M€**
- Résultat 2021 du SYMVEP : **2,7 M€**
- Report sur l'exercice 2023 : **28,6 M€**
- Autres recettes (opérations d'ordre budgétaire) : **10,8 M€** (identique en dépenses de fonctionnement)
- Opérations patrimoniales : **1,3 M€**

### PERSPECTIVES 2023

- Ne pas augmenter les impôts des ménages
- Continuer à investir pour le territoire
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement et ce malgré l'inflation et la crise énergétique



# SÉCURISER ET RATIONALISER

## LES ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

**L'Agglomération doit assurer la sécurité juridique de l'ensemble des procédures de passation des contrats publics et garantir des achats efficaces. Pour cela, en 2022 :**

- **85 marchés ont été notifiés**
- **133 marchés ont été préparés et passés (toutes procédures confondues)**

### Un progiciel de préparation, passation et exécution des marchés publics

En 2022, Paris - Vallée de la Marne s'est dotée d'un progiciel métier permettant la passation des marchés publics de l'Agglomération. Cette nouvelle solution informatique va faciliter la gestion des achats et des contrats de faibles montants. Outre son utilisation par la Direction de la commande et des achats publics (DCAP), cet outil a vocation à être progressivement déployé auprès des directions de la collectivité en fonction des besoins.

### Mutualisation des achats

Afin d'être plus efficace et de réaliser des économies d'échelle inhérentes aux achats groupés, l'Agglomération s'attache à mutualiser les achats entre ses différents services mais aussi avec ses communes membres.

À ce titre, elle a été coordonnatrice de plusieurs groupements de commandes en 2022, comme avec :

- L'élaboration d'un marché de prestations de transports en autocar avec chauffeur, regroupant les besoins de 8 communes en plus de ceux de Paris - Vallée de la Marne
- La réalisation d'un groupement de commandes relatives aux fournitures de bureau, regroupant les besoins de 4 communes

La DCAP intervient également en qualité de coordonnateur de groupement de commandes dans la passation de marchés publics répondant à des besoins communs aux villes membres. C'est le cas des marchés suivants :

- entretien des terrains de sports : concernant les besoins communs de 8 communes membres,
- entretien des véhicules légers et utilitaires légers : regroupant les besoins de 7 communes membres

### Adaptation des marchés liée à l'inflation

Vu le contexte d'inflation et géopolitique actuel, la DCAP a mis en place une procédure interne relative aux incidences des crises sur la passation et l'exécution des marchés publics. Ainsi, conformément aux dernières dispositions jurisprudentielles et réglementaires en la matière, la procédure interne prévoit la possibilité d'adapter les clauses financières des marchés en cours d'exécution, sur justificatifs, si les surcoûts subis par le titulaire ont "dépassé les limites ayant pu raisonnablement être envisagées par les parties lors de la passation du contrat". Une analyse au cas par cas est réalisée sur la base de la procédure interne commune à l'ensemble des marchés publics de l'Agglomération.

### Animation d'ateliers thématiques

**En 2022, la DCAP a participé :**

- Aux Rencontres économiques, organisées par la direction du développement économique en octobre
- Au premier salon de l'achat public, organisé par le département de Seine-et-Marne, le Service Départemental d'Incendie et de Secours 77 (SDIS) et Habitat 77

Lors de ces événements, la DCAP communique auprès des entreprises présentes, sur la programmation pluriannuelle des achats des services prescripteurs de l'Agglomération, partage et vulgarise ses connaissances sur la commande publique et recense les entreprises par secteur d'activité.

### PERSPECTIVES 2023

- Déploiement progressif du progiciel marché auprès des directions opérationnelles pour les achats de faibles montants (fin 2023-début 2024)
- Poursuivre l'animation des formations internes Marchés publics avec une diversification des thématiques proposées
- Envisager la participation à de nouveaux événements concernant l'achat public
- Proposer des ateliers de formation aux TPE/PME du territoire



À travers les pratiques d'achat et de commande publique, la collectivité peut améliorer la prise en compte des Objectifs de Développement Durable, notamment en matière sociale et environnementale. Dans le cadre de son PCAET, l'Agglomération s'est fixée comme objectif d'engager une démarche de commande publique durable, notamment en constituant un réseau des acheteurs publics.





**BÂTIR**  
**L'AGGLOMÉRATION**  
**DE DEMAIN**  
**ET PRÉSERVER**  
**SON PATRIMOINE**

# AGIR POUR L'HABITAT

## PRIVÉ ET PUBLIC

**L'équilibre social de l'habitat est une compétence obligatoire de Paris - Vallée de la Marne. Elle a pour objectif le développement de l'offre de logements et l'amélioration de l'habitat sur le territoire, à la fois sur le parc public et privé. Au quotidien, l'Agglomération répond aux besoins diversifiés de l'ensemble de ses habitants : familles, étudiants, seniors... De plus, elle aménage, gère et entretient les aires d'accueil des gens du voyage.**

### LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le PLH de l'Agglomération a été arrêté par le Conseil communautaire le 25 juin 2020 et couvre la période 2020-2025. Il fixe, en lien avec les communes et l'État, l'ensemble des interventions à mener et les moyens alloués.

### PROGRAMME OPÉRATIONNEL DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS (POPAC)

Le POPAC répond à des besoins de soutien de copropriétaires connaissant mal le fonctionnement d'une copropriété ou se trouvant en difficulté face à la nécessité de réaliser divers travaux. Cofinancé par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le POPAC a été mis en œuvre en 2019 pour une durée de 3 ans. Durant cette période, il a permis la mise en place d'un panel d'actions gratuites et de formations adaptées. Le POPAC s'est terminé en mars 2022.

#### Ainsi, entre janvier et mars 2022 :

- > 18 rendez-vous, avec un consultant spécialiste des copropriétés, ont été pris
- > 3 "diagnostic-flash" ont été restitués aux copropriétaires
- > 1 "rencontre de la copropriété" a été organisée, en mars, réunissant 36 acteurs variés des copropriétés (élus, copropriétaires, conseils syndicaux, agents communaux, etc.)

**Coût total : 26 619 €**

### SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION DE MISE EN LOCATION (DML)

La DML s'impose aux propriétaires privés mettant en location leur logement, à titre de résidence principale. Par le retour d'informations et leur exploitation statistique, ce dispositif vise à mieux connaître le fonctionnement du parc locatif privé dans une optique de lutte contre l'habitat indigne.

La DML est en place dans 8 communes : Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Noisiel (cité Menier), Roissy-en-Brie, Torcy et Vaires-sur-Marne.

**En 2022, 217 déclarations de mise en location ont été déposées**

### SUIVRE LES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE UNIQUE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SURE)

Mis en place en 2020 avec Seine-et-Marne Environnement, le SURE, accueille, conseille, oriente et accompagne gratuitement les habitants ayant des projets de rénovation énergétique de leur logement.

En partenariat avec le département de Seine-et-Marne, l'ADEME et la région Île-de-France, le SURE reçoit sur rendez-vous au sein de l'Agglomération, mais aussi à l'occasion de permanences mensuelles au sein des communes du territoire.

#### En 2022 :

- > 438 demandes de conseils ou d'accompagnement.

**Budget alloué au dispositif en 2022 : 99 000 €**

**■ Action 03#09 du PCAET**



### **SOUTENIR LES TRAVAUX DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS**

Les propriétaires souhaitant réaliser des travaux améliorant, en particulier, la performance énergétique de leur logement, peuvent solliciter une aide financière de l'Agglomération, en complément d'autres aides publiques, notamment de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Les travaux éligibles incluent également l'adaptation du logement aux handicaps des occupants, la résolution de dysfonctionnements importants (habitat indigne) ou encore la rénovation des copropriétés en difficulté.

#### **En 2022 :**

- > 65 dossiers d'aide ont été accordés dont 49 relatifs à des travaux d'amélioration de la performance énergétique

**Une aide totale de 99 070 € a été accordée par l'Agglomération**

#### **■ Action 03#13 du PCAET**

### **ACCOMPAGNER LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX**

L'Agglomération soutient les organismes réalisant des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements locatifs sociaux sur son territoire.

#### **En 2022 :**

- > 336 400 € ont été accordés par l'Agglomération pour la rénovation de 232 logements
- > L'Agglomération a garanti les emprunts contractés par les organismes pour améliorer leur parc de logements locatifs sociaux

#### **■ Actions 03#13 du PCAET**

## SOUTENIR LES ORGANISMES DÉVELOPPANT LEUR PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

L'Agglomération soutient le développement du parc de logements locatifs sociaux de 2 manières complémentaires :

- En accordant des aides directes aux organismes développant leur offre de logements locatifs sociaux par des opérations de construction ou d'acquisition de logements.

**En 2022, la réalisation de 214 logements a été soutenue pour 200 121 €**

- En accordant sa garantie aux organismes pour les emprunts qu'ils sollicitent en particulier auprès de la Caisse des Dépôts pour des opérations de construction ou d'acquisition. En contrepartie de la garantie accordée, 20 % des logements de chaque opération sont réservés à l'Agglomération. Celle-ci rétrocède la gestion de ces logements aux communes d'implantation.

## GARANTIR UN BON NIVEAU D'OCCUPATION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'Agglomération gère et entretient 58 emplacements familiaux sur 5 aires d'accueil des gens du voyage, situées à Émerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie. Les familles sont accueillies pour une durée de 3 mois renouvelables sous conditions, notamment de scolarisation des enfants. Les résidents s'acquittent d'un droit d'emplacement de 4,20 € par jour et des coûts liés à leur consommation de fluides (eau, électricité...) relevée individuellement.

### En 2022 :

- Le taux moyen d'occupation des aires a été de 89 % (hors période de fermeture estivale)
- Le coût de gestion et d'entretien des aires d'accueil a été de 260 706 €
- Les recettes, constituées des paiements des Voyageurs et de l'aide au fonctionnement versée par l'État, ont été de 262 851 €

Travaux d'amélioration de l'aire d'accueil de Lognes et Émerainville/Noisiel

**Coût des travaux : 100 959 €, cofinancé par l'État à hauteur de 65 670 € via son plan de relance**

## PERSPECTIVES 2023

- Mettre en œuvre un nouveau POPAC
- Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la DML. Lognes et Pontault-Combault seront concernées par le dispositif à partir de fin mars 2023.
- Poursuivre l'étude préalable à la mise en œuvre de la réforme des attributions et de la demande de logements locatifs sociaux
- Réinterroger le dispositif d'aides au parc public de façon à accroître son "effet levier" sur l'amélioration de la performance énergétique des logements, en lien avec le SURE et l'Association des organismes HLM d'Île-de-France
- Poursuivre la mise en œuvre des opérations d'amélioration de l'habitat (Mission de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale - MOUS) des familles de la communauté des Gens du Voyage sédentarisées, à Chelles
- Construire un nouveau local d'accueil et de gestion sur l'aire d'accueil des Gens du voyage de Roissy-en-Brie
- Conduire l'étude de priorisation des projets de rénovation énergétique, particulièrement du secteur résidentiel



Développer l'habitat durable fait partie des Objectifs de Développement Durable. Il vise à assurer l'accès à tous à un logement adéquat, sûr et à un coût abordable, ainsi qu'à améliorer l'efficacité énergétique des logements.

Dans son PCAET, l'Agglomération s'est saisie de cet Objectif par la planification, le financement et le suivi des projets de rénovation énergétique du parc social, privé et du petit tertiaire, ainsi que par la sensibilisation des acteurs du territoire aux économies d'énergie. En effet, le secteur résidentiel joue un rôle prépondérant dans la consommation en énergie finale et dans les émissions de certains polluants atmosphériques sur le territoire.

# S'ENGAGER POUR .....

## LES QUARTIERS PRIORITAIRES

**La Politique de la ville est une compétence obligatoire de l'Agglomération qui vise à garantir la cohésion urbaine dans les quartiers les plus défavorisés. Elle entend améliorer les conditions de vie de ses habitants, restaurer l'égalité des chances et les valeurs républicaines. À Paris - Vallée de la Marne, on compte 6 quartiers prioritaires répartis sur les communes de Champs-sur-Marne, Chelles, Noisiel, Roissy-en-Brie et Torcy.**

### MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS DE VILLE

Les 3 contrats de ville et leurs protocoles d'engagements renforcés et réciproques, liant l'État, les communes identifiées Quartier Politique de la Ville (QPV), l'Agglomération ainsi que ses partenaires sociaux, prévoient le financement d'actions en faveur des quartiers prioritaires.

Dans ce cadre, des priorités d'intérêt national ont été identifiées :

- ▶ Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi
- ▶ Permettre l'émancipation par l'éducation et la culture

Ainsi que des priorités départementales :

- ▶ Développer des projets structurants autour de la culture pour l'insertion et l'éducation
- ▶ Mettre en place des événements en soirée et week-end dans les quartiers
- ▶ Créer des actions relatives à l'emploi, privilégiant la pratique du "aller vers", auprès des collégiens.

**Coûts liés aux contrats de ville en 2022 : 533 520 €**

### AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Accordé aux bailleurs sociaux, l'abattement de 30 % sur la taxe foncière sur les propriétés bâties permet le renforcement de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). Cet avantage fiscal est attribué en contrepartie d'une qualité de service renforcée et d'une amélioration de la qualité de vie urbaine.

**Financement de la GUSP au titre de l'abattement de la TFPB : 562 051 €**

### PERSPECTIVES 2023

- ▶ Réaliser la deuxième phase du futur projet de contrat de ville



Les QPV sont reliés à différents Objectifs de Développement durable, et permettent d'agir en plusieurs sens :

- ▶ Réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie, notamment pour les personnes pauvres et vulnérables
- ▶ Assurer une équité d'accès à l'enseignement, à la formation, à l'emploi et à la culture entre les sexes et quelles que soient les conditions
- ▶ Constituer un tissu socio-économique dynamique
- ▶ Accompagner et promouvoir des actions de résilience et d'adaptation aux changements environnementaux

# AMÉNAGER LE TERRITOIRE TOUT EN RESPECTANT ..... SON PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL

En étroite collaboration avec les communes, Paris - Vallée de la Marne travaille à l'aménagement et au renouvellement urbain du territoire.

L'objectif est de favoriser le développement de l'Agglomération tout en y maintenant un cadre de vie privilégié.

## RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE L'ARCHE GUÉDON

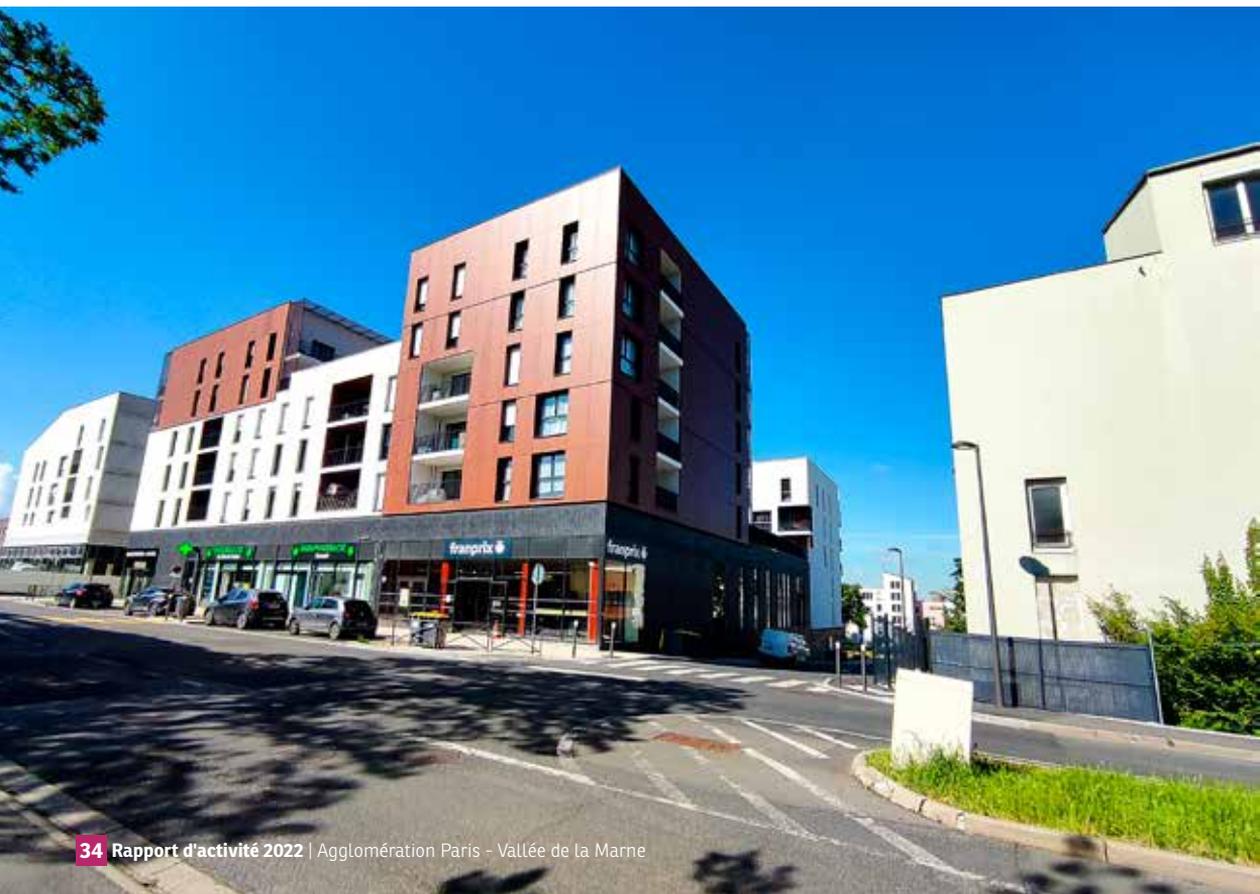
Engagé en 2010, le réaménagement du quartier de L'Arche Guédon, à Torcy, désigné Quartier Politique de la Ville (QPV), est au cœur du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU).

### Les objectifs sont multiples :

- Ouvrir le quartier sur son environnement végétal
- Réaménager la place des Rencontres en un espace piéton pour le transformer en cœur de quartier
- Désenclaver l'habitat et accueillir de nouveaux logements
- Améliorer l'offre de stationnement
- Développer les commerces de proximité

### En 2022, les travaux se sont poursuivis avec :

- L'ouverture de nouveaux commerces rue de la Mogotte
- La démolition de l'ancien Franprix
- Le lancement du chantier de construction d'un bâtiment d'habitation
- L'aménagement d'un chemin piétonnier pour désenclaver le quartier



## RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER LES DEUX PARCS - LUZARD

Situé à cheval entre les communes de Champs-sur-Marne et Noisiel, le quartier des Deux Parcs - Luzard fait l'objet d'une réhabilitation dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

**En 2023, ce projet va connaître un début opérationnel avec le lancement des travaux du bailleur TMH.**

## ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE

À Torcy, le long de la route de Lagny, le site des Coteaux de la Marne s'inscrit au cœur d'un espace naturel. Ce projet, piloté conjointement par la commune de Torcy, l'Agglomération et l'aménageur EpaMarne, permettra, entre autre, la réalisation de près de 600 logements et d'un Centre d'incendie et de secours. Pensé au plus près de son environnement d'origine, le nouvel aménagement de la ZAC des Coteaux de la Marne sera composé de 30 % d'espaces végétalisés. L'aménagement du quartier devrait être entièrement finalisé en 2028.

L'année 2022 a été marquée par la livraison de certaines constructions au sein de la première tranche. Après des fouilles archéologiques préventives, l'étude des projets de la deuxième phase se poursuivra.

## UNE ÉTUDE URBAINE SUR LE TERRITOIRE

La démarche d'étude urbaine s'inscrit, d'une part, dans le Projet de territoire de Paris - Vallée de la Marne, et d'autre part dans le Contrat territorial de relance et de transition écologique initié par l'État. L'objectif de cette étude, confiée en 2021 aux cabinets Acadie et Ville Ouverte, est de définir les grands enjeux du territoire et d'accompagner son développement.

**En 2023, cette démarche se poursuivra avec l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions**

**Coût de l'étude (toutes phases confondues) : 110 000 €**

### PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre l'aménagement du quartier de l'Arche Guédon, à Torcy
- Engager les travaux de réaménagement du quartier des Deux Parcs - Luzard, à Noisiel



Les Objectifs de Développement Durable en matière d'urbanisme et d'aménagement sont partagés entre l'infrastructure urbaine, les activités productives, l'impact environnemental des villes, l'accès à des espaces verts et publics, les liens économiques, sociaux et environnementaux entre zones urbaines.

Les ODD conçoivent le développement de la ville de manière qualitative, fiable, durable et résiliente.

Dans le PCAET de Paris - Vallée de la Marne, l'aménagement durable est considéré au prisme de la gestion de l'eau et des espaces naturels, de l'énergie, de l'aménagement urbain et des activités économiques à travers 7 actions au total.

# GARANTIR DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS CONFORMES ET DURABLES

L'Agglomération est compétente en matière d'assainissement, de distribution d'eau potable, d'aménagement et d'entretien des voiries et de l'éclairage public des zones d'activité économique. Elle réalise ou supervise de nombreux chantiers pour garantir des infrastructures appropriées et entretient les bâtiments communautaires.

## AMÉNAGER ET ENTRETENIR LA VOIRIE ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglomération effectue des travaux d'entretien et d'aménagement de voirie et d'éclairage public, notamment dans les parcs et zones d'activités. Elle gère aussi le nettoyage des voiries d'intérêt communautaire (ramassage des papiers, balayage mécanisé sur certains secteurs et travaux de reprise de revêtement).

**Sommes engagées en 2022 pour les chantiers de voirie et d'éclairage public : 479 625 €**

**Coût des achats de fournitures pour les travaux réalisés en régie : 320 280 €**

### Les principaux travaux menés en 2022 :

- Réhabilitation du parking RER de Noisiel : **52 347 €**
- Création d'un cheminement entre le cours de l'Arche Guédon et l'allée des Enfants à Torcy : **142 849 €**
- Suppression de l'espace grillagé derrière les quais de la gare de Noisiel : **96 991 €**
- Réhabilitation partielle de la rue Jean-Cocteau à Pontault-Combault : **78 507 €**  
■ **Action 04#08 du PCAET**
- Création d'une voie de bus, rue du Tir à Chelles : **22 480 €**
- Création de passages surélevés boulevard de Beaubourg à Croissy-Beaubourg : **77 387 €**
- Dépollution du site du Fort de Courty avant installation de la centrale photovoltaïque : **1 099 509 €**  
■ **Action 05#05 du PCAET**
- Réhabilitation des quais provisoires gare de Chelles : **162 000 €**
- Réhabilitation des cheminements et reprise des affaissements rue Lilienthal à Émerainville : **109 187 €**
- Création d'un cheminement piéton boulevard de Courcerin à Lognes et Croissy-Beaubourg : **549 126 €**
- Mise aux normes d'arrêts de bus à Roissy-en-Brie, Chelles, Vaires-sur-Marne : **310 639 €**  
■ **Action 04#08 du PCAET**
- Réhabilitation des trottoirs rue de la Briqueterie à Chelles : **68 134 €**

## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

L'Agglomération programme et suit les travaux menés par les délégataires et les entreprises "bailleurs" en matière d'eau potable et d'assainissement. Elle instruit les documents d'urbanisme et d'assainissement et accompagne les particuliers et industriels dans leurs projets (raccordements, contrôle de conformité...).

Début 2022, l'Agglomération a instauré la taxe Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) pour protéger les milieux aquatiques et lutter contre les inondations. Elle a également signé un contrat avec un délégataire unique de service public en assainissement, MarnEauVal, filiale locale de Suez.

Les principaux travaux d'eau et d'assainissement menés en 2022 :

- Remaillage du réseau d'eau potable rue Baudelaire à Torcy : **107 647 €**
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées rue de Torcy à Vaires-sur-Marne : **72 034 €**
- Travaux d'assainissement (réseau eaux usées) rue de Nogent à Pontault-Combault : **38 713 €**
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et usées avenue du Général de Gaulle à Chelles : **293 358 €**
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et usées avenue François Mitterrand à Chelles : **148 024 €**
- Travaux de mise en séparatif des réseaux quartier Avenir à Roissy-en-Brie : **1 512 138 €**
- Travaux de dévoilement réseaux d'assainissement quartier Castermant à Chelles : **470 554 €**
- Renouvellement conduite d'eaux usées allée du Ruisseau à Champs-sur-Marne : **126 288 €**
- Étude de zonage Eaux Pluviales sur 12 communes (3 phases) : **145 399 €**
- Étude géotechnique de la digue de l'étang de Beaubourg à Croissy-Beaubourg : **25 884 €**
- Étude des risques de défaillance sur les secteurs SIAAP du territoire : **17 382 €**

**Coût des travaux d'eau et d'assainissement en 2022 : 3 200 000 €**

## LA GÉOTHERMIE

Paris - Vallée de la Marne dispose d'une ressource énergétique renouvelable importante dans la nappe souterraine du Dogger. Il s'agit d'une réelle opportunité écologique et énergétique, produisant une énergie locale, propre, renouvelable et à coût maîtrisé.

3 centrales géothermales sont implantées sur le territoire : 1 à Chelles, et 2 de compétences communautaires, à Champs-sur-Marne et Lognes. Celle de Champs-sur-Marne, à la Cité Descartes, alimente également en eau chaude et chauffage le Centre aquatique intercommunal Paris - Vallée de la Marne (voir p. 68) ainsi que de nombreux bâtiments communautaires. Une étude est en cours pour le déploiement de la géothermie sur la partie sud de Paris - Vallée de la Marne. L'extension du réseau de géothermie protège en partie de l'envolée des prix du gaz.

### PERSPECTIVES 2023

- Élaboration du Schéma Directeur Assainissement
  - Conclusion zonage eaux pluviales
  - Dernière tranche de mise en séparatif à Roissy-en-Brie pour 1 600 000 €
  - Réalisation de l'avant-projet pour le déploiement de la géothermie Sud
  - Entamer l'élaboration du Schéma directeur des énergies et d'un Schéma d'aménagement lumière
- **Actions 02#04 et 02#06 du PCAET**

## LES BÂTIMENTS

L'Agglomération assure des missions de maîtrise d'ouvrage, gestion en exploitation du patrimoine, maintenance préventive ou corrective, entretiens ou rénovations et gère les contrôles et vérifications périodiques obligatoires ainsi que les abonnements et suivi de fluides (eau, gaz, électricité, chauffage, ...).

**En 2022, elle a réalisé notamment :**

➤ **À Champs-sur-Marne :** mise en conformité pour PMR des portes ascenseurs (**16 826 €**) et reprise de l'éclairage de la zone de lecture (**7 981 €**) à la médiathèque du Ru de Nesles

➤ **À Chelles :** réfection de la menuiserie extérieure de la médiathèque Jean-Pierre-Vernant : **39 913 €**

➤ **À Émerainville :** réfection et repose des verrières à la médiathèque d'Émery : **20 768 €** • reprise de carrelage sur l'aire des Gens du voyage : **35 055 €**

➤ **À Lognes :** remplacement des sanitaires et fenêtres de l'aire des Gens du voyage : **46 117 €** • réfection de l'étanchéité et du garde-corps à la médiathèque du Segrais : **20 000 €**

➤ **À Noisiel :** remplacement des sanitaires, diverses interventions d'entretien et installation d'une caméra de surveillance sur l'aire des Gens du voyage : **54 827 €**

➤ **À Pontault-Combault :** réparation de la toiture de l'espace Aquatique du Nautil (**155 055 €**) et la réfection du carrelage de l'escalier de son espace Forme (**18 522 €**) • installation de leds dans l'escalier du hall d'entrée et la salle d'exposition des Passerelles : **18 803 €** • remplacement de la porte battante par une coulissante à la médiathèque François-Mitterand : **19 992 €**

➤ **À Roissy-en-Brie :** ravalement des pignons de la façade extérieure du conservatoire de la Ferme d'Ayau : **73 527 €** • installation de 11 fenêtres aluminium, avec double vitrage, de la médiathèque Aimé-Césaire : **21 879 €**

### PERSPECTIVES 2023

- Finalisation et mise en œuvre du Schéma Directeur Énergie du Patrimoine ■ **Action 03#04 du PCAET**
  - Amélioration du suivi des consommations d'énergie grâce à des outils supports adaptés
- **Action 03#01 du PCAET**
- Finaliser l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) suite à la prorogation accordée



L'accès à des réseaux d'eau, d'assainissement et d'énergie fiables et performants, constituent deux Objectifs de Développement Durable majeurs en matière d'approvisionnement.

Dans son PCAET, l'Agglomération s'est dotée d'actions de planification, de mobilisation et d'accompagnement des acteurs du territoire autour des projets d'énergies renouvelables, qu'ils concernent la géothermie profonde ou superficielle, le solaire photovoltaïque et thermique, ainsi que le développement du biogaz.

# DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES ET L'OFFRE DE TRANSPORTS

Avec près de 90 000 voyageurs en transit au quotidien dans les 8 gares de Paris - Vallée de la Marne, la question de la mobilité prend une place centrale dans l'action de l'Agglomération. À l'échelle du territoire, elle assure la gestion et la coordination des projets de transport, en étroite relation avec Île-de-France Mobilités et les transporteurs. En 2022, plusieurs projets ont été développés ou se poursuivent sur le territoire intercommunal.

## AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES LIGNES ET RÉSEAUX DE BUS

Paris - Vallée de la Marne a poursuivi son action en faveur de l'amélioration de la qualité de service des transports en commun et de leur attractivité.

### En 2022, elle a :

- Réalisé ou financé 13 mises aux normes et créations de points d'arrêt de bus
- Réalisé des aménagements de voirie en faveur de la régularité commerciale des lignes de bus
- Contribué, en partenariat avec Île-de-France Mobilités, à mettre en place des actions en faveur de la vitesse commerciale de la ligne RATP 113
- Mené, avec Île-de-France Mobilités, une expérimentation portant sur la mise en place de nouveaux itinéraires pour 2 lignes de bus du réseau Apolo 7, exploité par Transdev-STBC
- Finalisé le travail portant sur la labellisation du service de Transport à la demande (TAD) du nord du territoire dans le but de répondre aux normes qualitatives d'Île-de-France Mobilités et d'améliorer la complémentarité avec les lignes régulières de bus
- Poursuivi les études visant à mieux desservir les Zones d'activité économique du territoire ou les secteurs résidentiels en cours de réalisation ou d'achèvement : ZAC des Coteaux à Torcy, ZAC Lamirault à Croissy-Beaubourg, ZAC de la Régale à Courtry

**Coût des travaux engagés en 2022 en faveur des transports en commun : 505 000 €**

### ■ Action 04#08 du PCAET



### UNE OFFRE DE TRANSPORT DENSE ET DIVERSIFIÉE

- 90 000** passagers dans les gares chaque jour
- 30 M** de voyageurs dans les transports par an
- 8** gares
- 2** gares du Grand Paris Express
- 3** lignes de train
- 6** stations de réparation de vélo

- Mettre en œuvre le Schéma directeur cyclable ■ **Action 04#05 du PCAET**
- Réaliser le stickage des stations Véligo en lien avec Île-de-France Mobilités
- Poursuivre les projets engagés, notamment en matière de mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) des points d'arrêt de bus
- Poursuivre les réflexions sur l'exercice de la compétence Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur le territoire ■ **Action 04#12 du PCAET**
- Poursuivre les démarches visant à obtenir le Label "Parc-Relais" d'Île-de-France Mobilités pour les parkings relais du territoire et mettre en service le parking relais de Pontault-Combault ■ **Action 04#09 du PCAET**

## POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DES PÔLES GARES

Traversée d'Ouest en Est par 3 lignes de voies ferrées (RER A, RER E et ligne P du Transilien), l'Agglomération dispose d'un réseau de transports dense et performant. Elle compte 8 gares, permettant de relier Paris et l'Ouest parisien en 15 à 45 minutes, selon les lieux d'origine et de destination. Ces pôles gares, véritables lieux de vie où de nouveaux services se sont progressivement développés, regroupent et coordonnent l'ensemble des différents modes de déplacements.

### En 2022, l'Agglomération a :

- Participé à la finalisation de l'étude d'intermodalité du pôle gare du Grand Paris Express de Noisy-Champs, ayant abouti à la validation du schéma de référence
- Poursuivi le co-pilotage de l'étude d'intermodalité pour le pôle gare du Grand Paris Express de Chelles-Gournay
- Suivi l'exécution des marchés de gestion des éco-stations bus de Torcy, Vaires-Torcy et Chelles-Gournay
- Finalisé les travaux du pôle gare de Noisiel
- Réalisé les travaux de la partie sud de l'éco-station bus de Chelles (reprise des quais, pose des pavés définitifs, réalisation de l'éclairage public, installation d'un nouvel abri pour les vélos, sécurisation des cheminements piétons).

## POURSUITE DE LA STRATÉGIE CYCLABLE

En 2022, la démarche engagée suite à l'appel à projet "Vélo et Territoire" de l'ADEME a abouti à la finalisation et à la validation du Schéma directeur des itinéraires cyclables. Celui-ci doit permettre, dans une seconde phase, de préparer la réalisation d'itinéraires stratégiques liés au RER vélo, ainsi que des aménagements permettant d'assurer les continuités cyclables sur le territoire et au-delà, et de mieux desservir les points d'intérêt du territoire.

L'Agglomération a également installé 6 stations de gonflage et de réparation pour vélos, et mis en place une nouvelle consigne sécurisée de 100 places à proximité du pôle gare de Torcy.

### ■ Action 04#05 du PCAET



Les Objectifs de Développement Durable considèrent les mobilités durables dans la facilité d'accès, la sûreté et la viabilité des infrastructures et des systèmes de transport.

Les transports routiers constituent une part dominante des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques sur le territoire. C'est pourquoi l'axe des mobilités est l'un des plus fournis du PCAET et concerne la planification des déplacements, le développement du cyclisme, de la marche, des transports publics, du covoiturage, de l'auto-partage et des parkings relais.

# PRÉSERVER

## L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Avec près de 600 hectares d'espaces verts, l'Agglomération dispose d'un patrimoine naturel diversifié. Il est composé de 1,5 million d'arbres, 10 km de bords de Marne, 5 km de canal et 56 lacs et bassins. Afin de le sauvegarder, Paris - Vallée de la Marne travaille à l'aménagement et la gestion de ses espaces naturels en utilisant des méthodes respectueuses de la faune et de la flore. Aussi, l'Agglomération œuvre à la planification locale en matière d'environnement et de développement durable, en relation avec les communes et les différents acteurs du territoire, pour atteindre les objectifs fixés dans le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET).

### MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le PCAET cadre la politique générale en matière de transition écologique et énergétique sur le territoire. Ce plan ambitieux, qui implique et mobilise l'ensemble des acteurs du territoire, rassemble 51 actions qui sont réparties en 7 axes stratégiques. En 2022, le réseau d'acteurs s'est régulièrement réuni pour suivre la mise en œuvre des actions.

**Subvention de l'État dans le cadre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) : 21 780 €**

### ÉLABORATION DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Pour proposer une alimentation saine, locale et de qualité pour tous, l'Agglomération élabore un Plan Alimentaire Territorial (PAT). L'objectif est d'améliorer la qualité de l'alimentation en favorisant, notamment, l'installation de nouveaux producteurs locaux. Menée en partenariat avec les Communautés d'agglomération de Marne et Gondoire et Val d'Europe, ainsi que l'aménageur EpaMarne, cette démarche permet de réunir et faire interagir plusieurs acteurs du territoire : consommateurs, agriculteurs, associations, élus, entreprises, etc. L'année 2022 a été marquée par l'élaboration de la stratégie, en interaction avec les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture du territoire. En octobre, l'Agglomération a organisé l'évènement Alim'ton Agglo qui a rassemblé une trentaine d'exposants et plus d'une centaine de visiteurs. Apiculteur, viticulteur, brasseur de bière ou maraîcher : tous les exposants ont pu faire connaître leur activité et proposer à la vente leur production. Pour sensibiliser les visiteurs aux enjeux de l'alimentation durable, de nombreuses animations pour toute la famille étaient organisées autour de thématiques comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage, l'eau dans la gestion quotidienne des jardins partagés, etc. Le plan d'actions du PAT, qui doit aboutir à des actions concrètes et partagées par tous les acteurs, s'étalera sur 2023.

**Subvention pour l'élaboration et l'animation du PAT (DRIAAF) : 27 522 €**

■ Action 06#04 du PCAET



## **LANCEMENT D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE**

Pour mieux sauvegarder et valoriser la biodiversité locale, il est nécessaire de l'identifier. L'Agglomération, qui est lauréate de l'appel à projet Atlas de la Biodiversité Communale, de l'Office français de la Biodiversité, va s'atteler à l'élaboration d'un inventaire des espèces, milieux et corridors écologiques présents sur son territoire. Cet Atlas permettra de mieux appréhender le vivant et de sensibiliser sur les différents aspects de la biodiversité en ville. Il servira aussi de base de réflexion pour l'intégration de la biodiversité dans les Plans locaux d'urbanisme.

La démarche, menée en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, a été lancée en octobre 2022, à l'occasion de l'évènement Alim'ton Agglo.

### **Action 02#01 du PCAET**

## **CRÉATION ET ANIMATION DU CLUB CLIMAT**

Dans une volonté d'échanges réguliers autour des sujets du PCAET, Paris - Vallée de la Marne a lancé, en juin 2022, son Club Climat. Cet organe d'animation du PCAET regroupe différents acteurs du territoire. Entre juillet et novembre, une visite de projet et plusieurs ateliers thématiques ont été organisés pour les membres du Club. Afin de les informer sur les actualités locales relatives au PCAET, une lettre d'information a également été créée et est régulièrement diffusée aux membres du Club.

### **Actions 01#01, 01#03 et 07#01 du PCAET**

## **SIGNATURE D'UNE CHARTE DE RÉDUCTION DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), l'Agglomération a co-signé, en avril 2022, une charte de réduction des bruits liés à l'aérodrome de Lognes-Émerainville. Elle prévoit, notamment, la mise en place de plages de tranquillité week-end et jours fériés.

## **ÉLABORATION DU PLAN AIR RENFORCÉ**

Dans le cadre de son PCAET, l'Agglomération travaille à l'élaboration d'un Plan air renforcé qui viendra consolider les mesures en matière de préservation de la qualité de l'air du PCAET. Ce Plan doit définir des objectifs pluriannuels de réduction des émissions de polluants atmosphériques.

**Coût de l'élaboration du Plan air : 10 500 €**



## LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT VAGABONDE (MEV)

Réseau porté par l'Agglomération, la MEV regroupe plusieurs associations du territoire. Elle propose, gratuitement et pour un large public, un programme d'animations de sensibilisation à l'environnement et à l'économie circulaire.

**En 2022, 107 animations ont pu être proposées, touchant plus de 500 personnes du territoire et au-delà.**

**Subventions accordées aux associations : 57 400 €**

### Actions 01#06 du PCAET

## UN MOBILE RECYCLÉ, LA PLANÈTE PRÉSERVÉE

L'Agglomération s'est associée à l'opérateur Orange et Emmaüs pour mettre en place des boîtes de collecte dans plusieurs de ses équipements. Les téléphones collectés sont soit reconditionnés s'ils sont en état de marche, soit dirigés vers des filières de recyclage. Cette collecte a déjà permis de recycler plus de 15 millions d'anciens téléphones au niveau national.

## UN OUTIL POUR ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de son PCAET, l'Agglomération s'est dotée d'une photographie aérienne nocturne, ainsi que d'une photographie aérienne des déperditions thermiques de tous les bâtiments. Il s'agit d'outils d'aide à la décision pour l'amélioration thermique des bâtiments, ainsi que pour la performance énergétique de l'éclairage public.

**Coût de l'opération : 25 032 €**

### Actions 02#04 et 03#05 du PCAET

## LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉCOMPENSÉE

Pour son engagement en matière de développement durable, l'Agglomération a été récompensée, en juillet, par le label "Ville durable et innovante" d'Efficacity. Parallèlement, elle poursuit son travail pour l'obtention du label "Territoire en Transition" délivré par l'Agence de la transition écologique (ADEME).

**Coût de l'opération pour la certification "Territoire en Transition" : 6 594 €**

**Subvention de l'ADEME : 4 977 €**

## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ

L'Agglomération entretient une surface de 542 hectares, soit 13 % des espaces végétalisés. Tout au long de l'année, elle mène à bien des travaux d'aménagement et d'entretien de ses espaces verts.

Les principaux chantiers de 2022 :

- Installation de nouvelles structures de jeux au bois du Lizard, à Champs-sur-Marne : **153 000 €**
- Rénovation de l'aire de jeux du bois de Grâce, à Champs-sur-Marne : **94 000 €**
- Travaux sur le mur et les clôtures du parc de Noisiel : **50 000 €**
- Entretien du ru de Chantereine, afin de permettre l'accès aux berges et le libre écoulement du cours d'eau : **44 400 €**
- Entretien du ru de la Gondoire : **8 446 €**
- Reprises de cheminements piétonniers : **101 948 €**

**Coût des travaux d'entretien sur le patrimoine arboré (hors coûts d'entretien en régie) : 160 526 €**

## PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre et développer les actions du PCAET et du Plan Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)
- Adopter le Plan air renforcé
- Finaliser l'élaboration du Plan Alimentaire Territorial
- Élaborer l'Atlas de la Biodiversité Communautaire
- Mener à bien des chantiers d'aménagements paysagers



La préservation de l'environnement est un pilier du Développement durable. Les actions conduites par l'Agglomération en la matière contribuent à plusieurs Objectifs de Développement Durable, notamment la lutte contre le changement climatique, la promotion d'une alimentation durable, la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres ainsi que l'enrayement du processus de dégradation des sols et d'appauvrissement de la biodiversité. La plupart d'entre elles s'inscrivent dans le cadre du PCAET, en cours de mise en œuvre.







**AFFIRMER**  
**L'ATTRACTIVITÉ**  
**DU TERRITOIRE**

# RENFORCER LE POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE .....

## DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Riche de son tissu économique dense et varié, Paris - Vallée de la Marne mène une stratégie dynamique en matière de développement économique qui s'articule autour de 4 objectifs :

- > Fidéliser les entreprises du territoire
- > Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises
- > Encourager l'entrepreneuriat et le développement des jeunes entreprises
- > Positionner l'Agglomération en tant que territoire innovation et pôle régional de la filière d'excellence des villes de demain

### POURSUIVRE ET ENGAGER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

En collaboration avec les aménageurs publics, l'Agglomération poursuit et engage des projets d'aménagement économique visant à consolider son offre foncière :

#### ZAC de la Régale à Courtry

La première phase de commercialisation et d'aménagement de la ZAC a été réalisée et les premières entreprises se sont installées en 2021. La commercialisation et l'aménagement de la phase 2 ont été engagés en 2022.

#### Extension sud-ouest de la Tuilerie à Chelles

L'entreprise Silotto (menuiserie et agencements) a terminé ses travaux sur un terrain de l'extension sud-ouest tandis que Cisco Bâtiment (menuiserie extérieure, 20 salariés) aujourd'hui à Rosny-sous-Bois procédait à l'acquisition d'une parcelle voisine de 4 000 m<sup>2</sup> en vue de son transfert.

#### ZAC du Gué de Launay à Vaires-sur-Marne

Le parc d'activités, inauguré en juillet 2021, poursuit son développement en 2022 au travers d'un programme immobilier à vocation industrielle de 24 000 m<sup>2</sup> ainsi que du TeqLab, bâtiment d'activités qui accueillera, notamment, Urban Canopée, start-up née à l'Incubateur Descartes.



L'Agglomération accompagne les projets de développement sur son territoire.

**En 2022, elle a :**

- Réalisé des aménagements de voirie (trottoirs, traversées piétonnes, etc.) nécessaires au développement de futurs projets immobiliers portés par Aéroports de Paris sur l'aérodrome de Lognes
- Suivi la commercialisation de la ZAC de Lamirault à Croissy-Beaubourg, pilotée par EpaMarne
- Procédé à des acquisitions foncières liées à l'extension de la ZAI de Torcy (en vue de la création d'un lotissement industriel de 5 ha)
- Lancé une concertation avec les entreprises autour de la requalification de la rue Jean Cocteau à Pontault-Combault
- Suivi le projet de reconversion de l'ex-pépinière de la CCI à Champs-sur-Marne, piloté par Aménagement 77

**UN SCHÉMA D'ACCUEIL ET DE SERVICES AUX ENTREPRISES (SASE)**

En 2021, l'Agglomération a engagé la réalisation de son SASE. Actuellement à l'étape de diagnostic, il fixera à terme, les grandes orientations de développement et d'aménagement sur le territoire. Outil de pilotage et de cadrage, il permettra d'adapter l'offre de services aux besoins des entreprises, de garantir le maintien de la qualité des sites d'accueil dans le temps et les rendre accessibles tout en assurant le développement économique du territoire.

**Coût de l'élaboration du diagnostic : 22 545 €**

**■ Action 02#07 du PCAET**

**ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS ET FAVORISER LEUR IMPLANTATION**

L'Agglomération soutient la création, le développement et l'implantation des entreprises sur son territoire.

**Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022, elle a :**

- Accompagné 42 demandes d'implantation
- Suivi 118 transactions au sein de locaux d'activité, bureaux et grands locaux commerciaux

Afin d'animer le réseau des entrepreneurs sur son territoire, Paris - Vallée de la Marne communique régulièrement auprès des forces vives locales, notamment via l'InfosÉco, la lettre d'information économique de l'Agglomération, envoyée chaque mois à 3380 acteurs économiques. Une page LinkedIn dédiée et lancée au printemps 2021, a également trouvé son public, avec 1 400 abonnés qui suivent les actualités économiques locales.

La 1<sup>ère</sup> édition des **Rencontres économiques**, organisée par l'Agglomération le 18 octobre 2022, à l'espace culturel Michel Fugain de Croissy-Beaubourg, a permis à plus de 80 entreprises présentes de découvrir les opportunités du territoire et de créer du lien, notamment grâce à un speed-meeting leur permettant de présenter leur activité en 3 minutes à tour de rôle.

**L'Espace entrepreneurs**

Inauguré à l'automne 2021, l'Espace entrepreneurs a pour but d'accompagner les entreprises et les porteurs de projet dans les différentes phases de leur développement. En 2022, l'Espace entrepreneurs a organisé plus de 90 actions collectives qui ont réuni plus de 500 participants et accompagné plus de 180 porteurs de projet de création d'activité et plus de 120 entreprises au travers de diagnostics et/ou de suivis personnalisés.

Afin de mener à bien ses missions, l'Espace entrepreneurs s'entoure de nombreux partenaires :

- France Active Seine-et-Marne Essonne, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) et le réseau national d'appui à la création d'entreprise - BGE PaRIF, qui participent, par l'animation d'ateliers et de réunions d'information, à la vie de cet équipement tout en proposant des outils d'aide et d'accompagnement aux porteurs de projet
- Initiative locale, Initiative Nord-Seine-et-Marne et Réseau Entreprendre 77, qui délivrent des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprise
- Une coopérative d'activité et d'emploi, Omnicité, permet à ses bénéficiaires de créer leur activité tout en bénéficiant de droits sociaux, de services mutualisés et d'un accompagnement spécifique
- Les acteurs consulaires comme la CCI Seine-et-Marne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, avec qui, notamment, ont été organisées Les Rencontres de l'entrepreneuriat le 12 avril 2022, à Chelles

## La Maison de l'entreprise innovante (MEI)

Au cœur de la Cité Descartes, pôle d'excellence dédié aux villes de demain, à Champs-sur-Marne, la MEI déploie un ensemble de services dédiés à la création et au développement d'entreprises. Elle réunit 3 structures: l'Incubateur Descartes, une pépinière d'entreprises, un hôtel d'entreprises.

### En 2022 :

- 16 locataires ont occupé l'Hôtel d'entreprises, soit 830 m<sup>2</sup> de bureaux
- Le taux de remplissage était de 77 %

La MEI, c'est aussi une communication au service des entreprises innovantes: 3 newsletters trimestrielles, un site Internet, une chaîne Youtube, une page LinkedIn et l'animation régulière d'un réseau social interne: Steeple.

## Un engagement pour l'Économie sociale et solidaire (ESS)

Labellisée "Territoire French Impact", la Communauté d'agglomération a poursuivi, en 2022, la promotion et le développement des innovations sociales et environnementales:

- La 4<sup>e</sup> édition de l'appel à candidatures "Boostez votre projet engagé sur Paris - Vallée de la Marne" a été lancée, en partenariat avec France Active Seine-et-Marne Essonne. Ce dispositif accompagne des porteurs de projet à travers des rendez-vous individuels, des ateliers collectifs et des temps de partage. Sur les lauréats 2022, 2 ont ensuite été sélectionnés pour suivre le programme "Émergence" ayant pour vocation d'accompagner la concrétisation de projets ESS.
- Co-pilotage du projet de Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE), regroupant 13 acteurs de l'économie sociale et solidaire et 12 structures associées et partenaires
- Mise en relation des structures associatives locales, notamment *via* le PTCE, dans le cadre de la réponse commune à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Tiers-lieu de Lognes

## Soutenir les filières stratégiques

- Animation d'une masterclass sur la transition énergétique en collaboration avec la CCI, EDF et l'entreprise de gros œuvre BJB à Chelles et collaboration avec le SURE sur la structuration de la filière de la rénovation énergétique.

### ■ Actions 01#06 et 03#10 du PCAET

- Co-organisation avec Descartes Développement et Innovation de 2 Descartes tours, les 15 mars et 9 juin, embarquant 11 entreprises à la découverte de la Cité Descartes.

## SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Fin 2021, l'Agglomération, dans le cadre de sa compétence "Actions de soutien aux activités de recherche et d'enseignement supérieur", avait signé une convention avec l'Université Gustave Eiffel (UGE) dans le but de renforcer et faciliter leur coopération et de permettre l'élaboration d'une stratégie partagée en matière d'enseignement supérieur. Cette convention mettait l'accent sur l'ancrage économique local de l'université et le développement de ses liens avec les entreprises du territoire en matière d'innovation, de recherche et de formation.

**En 2022**, un premier comité stratégique a été mis en place, associant l'Agglomération et l'Université Gustave Eiffel.

En parallèle, l'Agglomération soutient les événements majeurs du Campus, comme: la Journée Portes Ouvertes (5 février 2022), le Forum Emploi de l'Université (6 octobre), la Fête de la Science (du 7 au 17 octobre), le Forum des stages (8 décembre) ou encore les Future Days (29 novembre) organisés par l'UGE, en partenariat avec l'École des Ponts - ParisTech, et consacrés au thème "Villes et Territoires en transition".

## La Fabrique des savoirs

Ce dispositif, mis en place en partenariat avec l'Université Gustave Eiffel, vise à permettre une diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle au grand public. En s'associant à des spécialistes et universitaires, la Fabrique des savoirs propose un programme découpé en saisons autour de conférences-débats, de tables rondes, de discussions en lignes et d'ateliers, accessible au grand public. Elle relaie également une programmation et la promotion des animations organisées dans le cadre de la Fête de la Science.

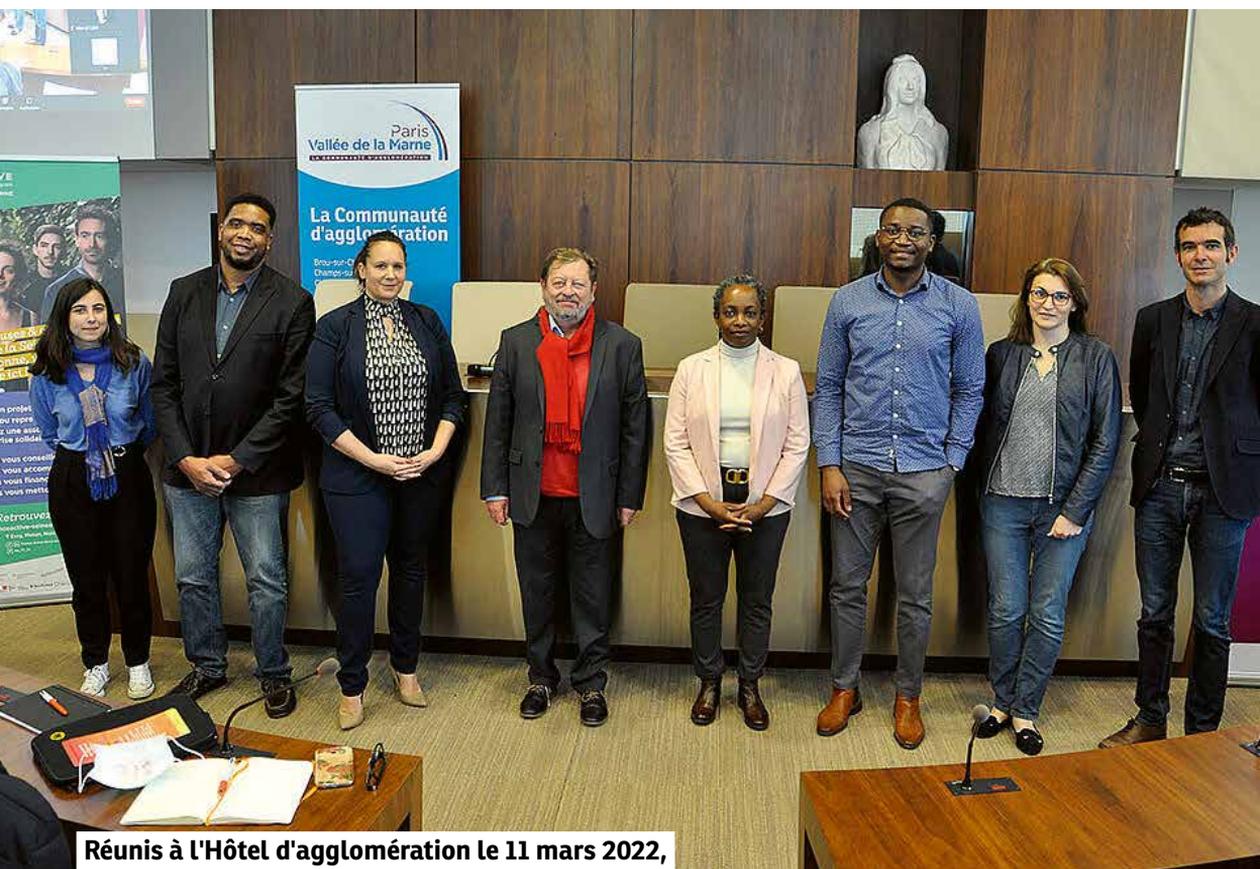
### ■ Actions 01#02 et 01#06 du PCAET

## PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet
- Poursuivre les projets d'aménagement des Zones d'activité
- Pérenniser les Rencontres économiques
- Mener des actions de soutien aux entreprises des filières stratégiques de la construction, du numérique et de l'économie sociale et solidaire



Le développement économique est l'un des piliers fondamentaux du Développement durable. Les Objectifs de Développement Durable s'attachent particulièrement à la diversification de l'activité économique, à la modernisation technologique, au renforcement de la recherche et au soutien de la recherche, développement et innovation. Le développement économique transparaît dans l'ensemble du PCAET : les événements de sensibilisation à destination des entreprises et du grand public, dans l'aménagement économique, dans l'animation de la filière économique de la rénovation énergétique, dans les pratiques de mobilités des employeurs des zones d'activités économiques, ainsi qu'à travers la question de l'économie locale autour de l'alimentation, des déchets, du tourisme et des loisirs.



**Réunis à l'Hôtel d'agglomération le 11 mars 2022, 4 entreprises ont exposé leur projet ancré dans l'économie sociale et solidaire.**

52

ELIS

SERVICES

PRIOTT'S VILLAGE  
ILE DE FRANCE

 **elis**  
We empower your day



# ACCOMPAGNER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES ET SOUTENIR LES DEMANDEURS D'EMPLOI .....

**Paris - Vallée de la Marne œuvre chaque jour autour de l'emploi pour accompagner les habitants et entreprises. La promotion d'un emploi local, qualitatif et durable est un enjeu majeur pour l'Agglomération. En 2022, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A sur le territoire a continué de diminuer (- 10,7 % entre août 2021 et août 2022) pour s'établir à 11 800.**

## LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI (SIE)

Le SIE accueille et accompagne les demandeurs d'emploi, salariés et personnes en reconversion professionnelle, de 26 ans et plus.

Acteur de l'information et de l'orientation professionnelle, ce service de proximité permet de répondre aux besoins des publics tels que la recherche d'un emploi, d'une formation, la réalisation d'un CV ou encore la préparation à un entretien.

Avec ses deux antennes, à Chelles (au Nord) et Roissy-en-Brie (au Sud), et son partenariat avec la Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) à Torcy, pour l'accompagnement des publics au centre du territoire, le SIE est accessible à l'ensemble des habitants de Paris - Vallée de la Marne.

### En 2022, le SIE c'est :

- Près de 1 112 personnes accueillies par le service
- 52 ateliers : Internet pour l'emploi, se préparer à un entretien, le pack forum emploi, "1, 2, 3 vers l'emploi" (avec la CAF)...

## UN ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Accompagner les entreprises qui recrutent ou qui s'implantent sur le territoire, tel a été l'un des enjeux majeurs de l'Agglomération en matière d'emploi en 2022, qui s'est traduit par de nombreuses actions, notamment :

- **Le Forum "Objectif Emploi"**, rendez-vous majeur du recrutement à Paris - Vallée de la Marne, s'est tenu le 31 mai à Champs-sur-Marne. L'objectif était de faciliter la mise en relation entre les demandeurs d'emploi du territoire et les entreprises ayant des postes à pourvoir. Pour cette 10<sup>e</sup> édition, 50 entreprises étaient présentes et 450 visiteurs ont fait le déplacement
- **Le Job-dating** a été organisé, en partenariat avec l'entreprise DSL Services, le 24 juin, au sein du Centre Social et Culturel Les Airelles de Roissy-en-Brie, afin de faire découvrir les métiers de l'entreprise
- **Les visites des entreprises Cookie Création et Source Alma**, se sont déroulées le 22 novembre, avec les élèves de l'École de la 2<sup>e</sup> chance de Chelles, à l'occasion de la Semaine de l'industrie
- **La 1<sup>ère</sup> édition du Salon "Trouve ton job"** a réuni 38 entreprises et partenaires. Ce nouveau temps fort du recrutement ouvert au grand public s'est tenu le 24 novembre à Chelles, dans le cadre des rendez-vous de l'orientation et de l'emploi, et a accueilli 420 visiteurs

## LE RÉSEAU DE PARTENAIRES

L'Agglomération finance plusieurs structures du territoire œuvrant dans les champs de l'insertion et de l'emploi et de la formation professionnelle.

### La Mission Locale de Paris - Vallée de la Marne

Dotée de 3 antennes à Chelles, Torcy et Roissy-en-Brie, elle accueille les jeunes de 16 à 26 ans afin de les accompagner dans leurs démarches d'accès ou de retour à l'emploi. **En 2022 :**

- 3 601 jeunes ont été accompagnés.

**En 2022, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 532 780 €**

### La Maison Intercommunale d'Insertion et d'Emploi (M2IE).

Située à Torcy, cette structure associative multipolaire développe de nombreuses compétences (formation, clauses sociales, suivi des publics RSA, chantiers d'insertion...) pour accueillir, suivre et assister ses publics dans l'ensemble de leurs démarches.

**En 2022, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 415 000 €**

### L'École de la 2<sup>e</sup> Chance (E2C)

Cette structure, située à Chelles, accueille des publics de moins de 26 ans au profil spécifique (notamment décrochage scolaire) afin de les réorienter et de les former professionnellement.

**En 2022, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 80 000 €**

### L'Association Régionale pour l'Insertion, le Logement et l'Emploi (ARILE)

Regroupement de plusieurs structures associatives, dont Tremplin qui agit sur le sud du territoire, l'ARILE participe à l'insertion des publics en les mettant à disposition d'entreprises et de collectivités pour effectuer des missions dans le cadre de l'insertion.

**En 2022, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 5 000 €**

### Évasion Urbaine

Cette association torcéenne a pour projet phare "Trajectoires", qui vise à l'inclusion professionnelle par la pratique sportive.

**En 2022, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 5 000 €**

### Salon de l'Intelligence de la Main et de la Technologie (SIMT)

Ce salon s'inscrit dans une démarche d'orientation des élèves de 3<sup>e</sup>, des élèves de seconde en voie de réorientation et pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

**En 2022, l'Agglomération a subventionné ce salon à hauteur de 2 500 €**

## PERSPECTIVES 2023

- Diversifier les actions par typologie et secteur pour toucher l'ensemble de la population
- Asseoir le rôle de l'Agglomération en tant que facilitateur du recrutement pour les entreprises de Paris - Vallée de la Marne
- Pérenniser les partenariats avec les acteurs de l'emploi du territoire
- Proroger le conventionnement 2022-2023 avec la société du Grand Paris



Étroitement lié au développement économique, l'emploi est un vecteur de promotion de l'entrepreneuriat, de la créativité et de l'innovation, promu par les Objectifs de Développement Durable.

La coopération et le soutien de l'Agglomération vis-à-vis des acteurs économiques est important pour atteindre ces objectifs. En effet, l'Agglomération subventionne des associations d'insertion particulièrement engagées dans les mobilités durables et l'économie circulaire. De la même façon, chaque action dédiée à l'emploi vise à favoriser le développement de l'emploi local, la mobilisation des publics de proximité et la réduction des temps de trajet domicile – travail.

# VALORISER UN TERRITOIRE

## ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

Paris - Vallée de la Marne bénéficie d'une situation exceptionnelle, à mi-distance entre Paris et Disneyland, et au carrefour de services de transports majeurs. Le territoire est doté d'une grande richesse naturelle et architecturale. Il comporte plusieurs sites emblématiques comme le château de Champs-sur-Marne, la Ferme du Buisson, la cité Descartes, la cité Menier... L'Île-de-Loisirs de Vaires-Torcy, qui accueillera notamment les épreuves d'aviron et de canoë-kayak des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, est un atout considérable pour le territoire.

Avec Paris - Vallée de la Marne Tourisme et Oxy'Trail, l'Agglomération propose une offre de loisirs intergénérationnelle et attractive à ses habitants et visiteurs.

### STRATÉGIE DE L'ATTRACTIVITÉ, DU TOURISME ET DU LOISIR

2022 a été consacrée à l'élaboration de la stratégie d'attractivité, du tourisme et des loisirs de Paris - Vallée de la Marne pour la période 2022-2026. Bâtie avec les professionnels et élus du territoire, et votée au Conseil communautaire du 29 septembre 2022, elle a pour ambition de révéler l'attractivité de l'Agglomération et de générer des retombées économiques (via les sites touristiques et de loisirs, l'hôtellerie, la restauration, les commerces, les transports ou encore l'évènementiel et les tournages). Cette stratégie, qui s'articule autour de 5 axes, 41 objectifs et près de 160 actions, vise à accroître la notoriété et développer l'image du territoire et à permettre l'émergence du tourisme et du loisir au service des habitants, des excursionnistes et des touristes nationaux voire internationaux.

#### ■ Action 06#05 du PCAET

### UN OFFICE DE TOURISME MOBILE

Présent chaque semaine dans les communes du territoire et à l'occasion des événements structurants, l'Office de Tourisme mobile permet de garder le lien avec la population pour qu'elle s'approprie les richesses de son territoire. En 2022, 939 visiteurs ont été accueillis dans l'Office de Tourisme mobile

### CAP SUR LA MARNE

Paris - Vallée de la Marne Tourisme fait partie du collectif Cap sur la Marne en collaboration avec Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, Seine-Saint-Denis Tourisme et l'Offices de Tourisme de Marne & Gondoire. L'objectif : faire vivre la Marne en proposant une saison de découvertes au fil de l'eau (événements inédits, croisières, balades, activités nautiques...).

Les 11 et 12 juin 2022, Cap sur la Marne a organisé la Grande Aventure, 2 jours d'itinérance à pied, à vélo et en canoë-kayak entre Chalifert et Joinville-le-Pont en passant par des communes de Paris - Vallée de la Marne. L'événement a rassemblé 712 participants (432 randonneurs, 186 kayakistes et 94 cyclistes).

### En 2022, Paris - Vallée de la Marne Tourisme a :

- Élaboré la stratégie d'attractivité, du tourisme et du loisir 2022-2026
- Géré la tournée de l'Office du tourisme mobile, présent sur les 12 communes et 29 événements majeurs du territoire
- Organisé deux saisons d'animations pour 74 dates programmées
- Organisé une soirée de rencontre des acteurs du tourisme et du loisir le 4 octobre au Cosa Skatepark à Chelles
- Travaillé à la promotion du développement des liaisons douces (vélo, rando) notamment via l'opération Mai à vélo et l'organisation de l'événement "La grande aventure"
- Lancé une newsletter dédiée au Tourisme (2700 abonnés)



## LA 9<sup>e</sup> ÉDITION OXY'TRAIL

Oxy'Trail, la course de Paris - Vallée de la Marne, concourt à l'attractivité du territoire, en attirant, chaque année, des coureurs de la France entière. Organisée les 25 et 26 juin 2022, cette édition proposait des courses de 5, 13 et 23 km, une marche nordique de 11 km et des courses Oxy'jeunes sur des parcours 100 % nature.

### En 2022 :

- 4 800 personnes se sont inscrites à l'une des courses (+20 % par rapport à 2021)
- 650 bénévoles ont contribué au bon déroulement de l'événement

## PERSPECTIVES 2023

- Déployer la stratégie de l'attractivité, du tourisme et du loisir votée en septembre 2022
- Continuer d'assurer la présence de l'Office de Tourisme mobile sur l'ensemble du territoire
- Développer la notoriété de Paris - Vallée de la Marne Tourisme
- Dynamiser l'attractivité du territoire à travers les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
- Renforcer l'offre de services à destination des professionnels du tourisme du territoire, notamment à travers la mise en place d'outils digitaux et d'opérations d'évènementiel
- Organiser et fêter la 10<sup>e</sup> édition d'Oxy'Trail, du vendredi 23 au dimanche 25 juin 2023



Les Objectifs de Développement Durable s'intéressent au tourisme en matière d'impacts concernant l'emploi mais aussi dans la mise en valeur de la culture, des produits locaux et des paysages.

Le PCAET de Paris - Vallée de la Marne prévoit d'engager une démarche de tourisme durable sur le plan des activités touristiques et de loisirs, des acteurs du tourisme, des modes de déplacements, des paysages et des espaces récréatifs et de loisirs. La Communauté d'Agglomération porte déjà une démarche de développement durable à l'occasion de l'Oxy'Trail mais aussi en lien avec les activités pédestres et cyclables qui sont organisées.

# SOUTENIR LA PRATIQUE

## DU SPORT DE HAUT NIVEAU

**Paris - Vallée de la Marne mène une politique active en matière de développement sportif sur son territoire. Dotée de nombreux équipements sportifs et de la compétence "Soutien au sport de haut niveau", l'Agglomération a également été labellisée "Terre de Jeux 2024" et désignée "Collectivité Hôte" par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO). Elle accueillera les épreuves olympiques et paralympiques d'aviron et de canoë-kayak des Jeux de Paris 2024 au stade nautique olympique régional, situé dans l'Île de Loisirs de Vaires-Torcy. En parallèle, plusieurs équipements sportifs du territoire ont été retenus comme Centres de Préparation aux Jeux.**

### MISSION JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 (JOP)

À la fois Collectivité Hôte et labellisée "Terre de Jeux 2024", Paris - Vallée de la Marne a impulsé, tout au long de l'année 2022, une dynamique de coopération territoriale autour du projet des Jeux. Co-construite avec les 12 communes du territoire, la stratégie territoriale JOP 2024, validée en Bureau communautaire au dernier trimestre 2022, se décline en 3 axes et 12 objectifs. Elle répond aux ambitions fortes de l'Agglomération de faire du territoire un acteur de l'organisation des Jeux, de favoriser les retombées positives pour le territoire, et de fédérer les 12 villes, les acteurs locaux et les habitants autour du projet des Jeux.

#### Dans ce cadre, l'Agglomération a mené plusieurs actions en 2022 :

- ▶ Le lancement du site Internet [territoire-sportif.agglo-pvm.fr](http://territoire-sportif.agglo-pvm.fr) en avril 2022, pour faire vivre les JOP 2024 et accompagner la pratique sportive sur le territoire
- ▶ L'organisation d'une soirée de lancement des JOP à Paris - Vallée de la Marne le 23 juin 2022, à la Ferme du Buisson, qui a mis à l'honneur des sportifs de haut niveau soutenus par l'Agglomération, et accueilli 600 convives
- ▶ L'installation, sur la façade de l'Hôtel d'agglomération à Torcy, d'une fresque artistique de 10 m sur 4 m, aux couleurs des Jeux de Paris 2024, illustrant la volonté de Paris - Vallée de la Marne de faire des JOP 2024 un événement sportif fédérateur et populaire
- ▶ L'appel à Volontaires des Jeux, lancé de mi-avril à fin septembre 2022, en tant que Collectivité Hôte et en partenariat avec les villes, faisant bénéficier 406 candidats habitant le territoire, d'un accès prioritaire au dispositif porté par Paris 2024

### CHIFFRES CLÉS

- ▶ 1 site de compétitions olympiques et paralympiques pour les épreuves d'aviron et de canoë-kayak : le stade nautique olympique régional de Vaires - Torcy
- ▶ 11 villes du territoire labellisées "Terre de Jeux 2024", en plus de l'Agglomération elle-même
- ▶ 9 Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) sur le territoire :
  - Aviron (stade nautique olympique régional)
  - Canoë-kayak (stade nautique olympique régional)
  - Natation (Centre aquatique intercommunal Paris - Vallée de la Marne)
  - Natation artistique (Le Nautil)
  - Gymnastique artistique (Chelles)
  - Judo (Chelles)
  - Skateboard (Chelles)
  - Judo (Pontault-Combault)
  - Handball (Pontault-Combault)

### PERSPECTIVES 2023

- ▶ Mettre en œuvre la stratégie JOP à travers un plan d'actions transversal et ambitieux
- ▶ Lancer la 2<sup>e</sup> phase... Programme Volontaires des Jeux (pour l'accueil et l'orientation aux abords du site et sur les sites de célébration)
- ▶ Organiser un temps fort de célébration et de mobilisation populaire
- ▶ Impliquer les acteurs locaux dans les différents dispositifs (semaine olympique et paralympique à l'école, olympiade culturelle, développement économique, etc.)

## LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Paris - Vallée de la Marne exerce la compétence de "Soutien au sport de haut niveau" depuis 2019. En 2022, l'Agglomération a élargi ses critères d'accompagnement et marqué sa volonté d'intensifier son soutien pour la pratique sportive de haut niveau sur son territoire, à l'aube des JOP 2024. Ainsi, elle encourage désormais toutes les disciplines dont le caractère de haut niveau est reconnu par arrêté ministériel, (et non plus seulement celles olympiques et paralympiques), ainsi que les sportifs inscrits sur la liste ministérielle de haut niveau, en catégorie "Collectifs nationaux", (en plus des catégories "Élite", "Seniors", "Relève" et "Espoir", déjà soutenues depuis 2019). Elle a également intégré à son programme d'accompagnement toutes les équipes évoluant dans un championnat national, en plus de celles évoluant dans les premières divisions.

### En 2022, l'Agglomération a soutenu :

- 30 clubs locaux, avec une aide financière de 226 350 € (soit + 58 % par rapport à 2021)
- 46 sportifs individuels, soutenus à hauteur de 37 250 € (+15 athlètes par rapport à 2021)
- 30 équipes avec une subvention de 189 100 € (+20 équipes par rapport à 2021)

### PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre le soutien aux clubs locaux impliqués dans le sport de haut niveau
- Mobiliser les sportifs soutenus sur des animations en lien avec les JOP 2024



Le sport de haut niveau permet de sensibiliser à différents Objectifs de Développement Durable tels que la santé, le bien-être, l'égalité entre les sexes mais aussi la culture de paix de par les différentes valeurs véhiculées par les disciplines sportives.





15

13

2

TORCY CAJON-KAYAK





**DÉFENDRE**  
**LE BIEN VIVRE**  
**ENSEMBLE**  
**ET ASSURER**  
**LA QUALITÉ**  
**DE VIE**

# AMÉLIORER L'ACCÈS AU SOIN ET SENSIBILISER LES POPULATIONS

**Paris - Vallée de la Marne assure la mise en œuvre des politiques de santé pour lutter contre la désertification médicale, améliorer l'accès aux soins, et renforcer l'offre de soins via son Contrat local de santé (CLS) intercommunal. Elle œuvre donc en relation étroite avec les partenaires santé du territoire.**

## ACCOMPAGNER LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

En 2022, l'Agglomération a poursuivi son soutien au fonctionnement des centres de vaccination de Chelles et Pontault-Combault ainsi que le point de vaccination avancée à Torcy, mis en place en janvier 2021, en apportant son soutien financier et logistique.

**Subvention de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, au titre de l'année 2021 :  
70 000 €**

## CAMPAGNE OCTOBRE ROSE

En 2022, les 12 villes (Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Croissy-Beaubourg, Émerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy et Vaires-sur-Marne) se sont mobilisées aux côtés de l'Agglomération pour la campagne Octobre Rose, en faveur du dépistage contre le cancer du sein. Différentes initiatives ont été proposées: animations et stands d'informations, ateliers de sensibilisation à l'autopalpation mammaire, ateliers "nutrition" animés par une diététicienne, ateliers de sophrologie, de sport et bien-être, marche rose ou encore l'exposition "12 femmes pour un combat". En tout, une vingtaine d'animations ont été organisées sur le territoire.

**Coûts engagés dans le cadre de l'événement : 6 326 €**

## ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

En 2021, l'Agglomération avait missionné l'Union Régionale des Professionnels de Santé Libéraux d'Ile-de-France (URPS) pour la réalisation d'un diagnostic santé sur son territoire, dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale. Focalisée sur les professionnels de santé libéraux, cette étude réalisée de mai 2021 à mars 2022 a permis de faire un état des lieux sur les projets des professionnels de santé du territoire et va permettre à l'Agglomération de mieux cibler les priorités en matière d'offre de soin dans les différentes communes.

**Coût de l'étude : 9 000 € dont 3 000 € pris en charge par l'Agglomération,  
3 000 € par l'Agence Régionale de Santé, et 3 000 € par l'URPS**

Pour aider les communes et les praticiens dans le développement de leurs offres de soins, l'Agglomération a conclu un marché spécifique avec le cabinet Mazars, qui lui permet de solliciter pour des missions d'accompagnement, à condition d'avoir un projet prédéfini.

Ainsi en 2022, la ville de Noisiel a été soutenue dans l'étude de préfiguration architecturale pour des locaux municipaux (coût de l'étude : 9 600 €). Cette mission d'accompagnement commencée en novembre, devrait se dérouler jusqu'en mars 2023.

Un guide d'installation pour les professionnels de santé à Paris - Vallée de la Marne a également été réalisé afin de leur présenter les aides disponibles.

La mise en place du Fonds d'aides aux projets de santé (FAPS) adopté en concertation avec les 12 maires du territoire en mars 2022, va également permettre de participer au financement de travaux d'aménagement de locaux dont les communes sont propriétaires ou locataires ainsi que de financer leur équipement pour l'exercice d'activités médicales et/ou paramédicales.

## En 2022, l'agglomération a apporté son concours pour 2 projets :

- L'aménagement d'un cabinet médical dans le but de maintenir l'offre médical sur la commune de Croissy-Beaubourg.

**Coût de l'opération : 27 226 € HT dont 13 613 € HT financés par l'Agglomération**



► L'aménagement de locaux à Vaires-sur-Marne afin d'accueillir des professionnels de santé.

**Coût de l'opération : 108 500 € HT dont 54 250 € HT financés par l'Agglomération**

Enfin, sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de l'Ouest Briard a été inaugurée officiellement en octobre, à Pontault-Combault. La CPTS a pour but d'organiser la coopération des professionnels de santé pour mieux répondre aux besoins des habitants.

## LE SPORT-SANTÉ

Le Centre médico-sportif intercommunal a été labellisé "Maison sport-santé" (MSS) en janvier 2022. Il s'adresse aux sportifs amateurs, compétiteurs, de tout niveau et sportifs de disciplines dites "à risques" mais aussi à toutes personnes souhaitant pratiquer une activité sportive adaptée.

Dans cet esprit, l'Agglomération a fait le choix de développer une politique axée sur le sport-santé, en priorisant la promotion et la sensibilisation auprès des habitants, des clubs et des associations sportives ainsi que des professionnels de santé du territoire, avec la mise en place d'ateliers spécifiques à destination des publics éloignés de la pratique physique.

### PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre le travail avec les communes pour favoriser l'installation de professionnels de santé et lutter contre la désertification médicale
- Développer les actions autour de la maison sport-santé
- À l'instar d'Octobre Rose, mettre en place des actions de prévention en matière de santé



Les Objectifs de Développement Durable en matière de santé visent à donner accès à tous à des services et des soins de santé essentiels de qualité, ainsi qu'à réduire les décès liés à des substances chimiques dangereuses, à la pollution, et à la contamination de l'air, de l'eau et des sols.

Le PCAET recoupe l'axe concernant la caractérisation et la prise en charge des déterminants de santé environnementaux du Contrat Local de Santé (CLS), plus particulièrement sur la sensibilisation et la formation qui constituent un levier fort.

# RENDRE LE DROIT ACCESSIBLE À TOUS

L'Agglomération est dotée de trois Maisons de Justice et du Droit (MJD) à Chelles, Lognes et Pontault-Combault. Ces lieux d'accueil, d'information et d'aide juridique, de médiation, de prévention et de citoyenneté, sont accessibles à tous, gratuitement et en toute confidentialité.

## RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

Les MJD ont pour missions principales :

- L'accès au droit et l'aide aux victimes
- La résolution amiable des conflits
- La prévention de la délinquance par l'accueil de permanences judiciaires de proximité sur convocation :
  - La réparation pénale
  - Le suivi et l'aide à la réinsertion
  - La citoyenneté par des actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté à destination des jeunes et des adultes

**En 2022, les MJD ont accueilli 30 474 usagers (accueil physique et téléphonique confondus) :**

- 9766 usagers à la MJD à Chelles
- 10 246 usagers à la MJD à Lognes
- 10 462 usagers à la MJD à Pontault-Combault

Quotidiennement, elles assurent l'accueil physique et téléphonique d'usagers et leur apportent les connaissances et informations nécessaires à la résolution de leurs conflits.

Pour répondre au mieux aux besoins des usagers, les MJD travaillent en étroite collaboration avec des partenaires spécialisés dans différentes filières du droit. Ces associations, financées par l'Agglomération, assurent des permanences au sein des MJD. C'est le cas notamment d'ACJuSE, ADIL 77, CERAF MEDIATION, REBOND 77, France victime 77 – AVIMEJ et du CIDFF 91.

**Subventions accordées par l'Agglomération aux associations partenaires des MJD : 71 209 €**  
**L'Agglomération a perçu 12 000 € de subvention du Fonds Interministériel de Prévention**  
**de la Délinquance et de la Radicalisation pour les activités (FIPDR) proposées au sein du réseau des MJD**

## DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES

De nombreuses femmes participent aux différentes permanences du réseau des trois MJD de l'Agglomération, facilitant ainsi leur accès au droit. Plusieurs initiatives ont été mises en place sur le territoire :

- Cofinancement de l'Agglomération des permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
- Permanence concernant les femmes victimes de violences conjugales initiée au commissariat de police de Chelles
- Accompagnement par l'Agglomération du collectif "Elles demandent" qui mène des actions sur le sujet des violences faites aux femmes notamment en réalisant un dépliant "Violences faites aux femmes, réagissons !" à destination des élus, services et partenaires du territoire

## PERSPECTIVES 2023

- Développer les animations et informations sur l'accès au droit afin de mieux prévenir et informer les habitants du territoire



Les Objectifs de Développement Durable promeuvent l'accès à tous à la justice dans des conditions d'égalité. Les MJD visent à fournir un service public de proximité et ouvert à tous en matière d'accès au droit en adéquation avec cet objectif.

# AGIR EN FAVEUR DE .....

## LA PRÉVENTION ET DE LA CITOYENNETÉ

L'Agglomération met régulièrement en place des actions pour sensibiliser les habitants autour de diverses thématiques. Elle s'appuie sur un large réseau de partenaires tels que l'Éducation nationale, le ministère de la Justice, le ministère des Solidarités et de la Santé, les services municipaux, les associations ou encore les structures sociales du territoire.

### DES ACTIONS VARIÉES POUR UN LARGE PUBLIC

Paris - Vallée de la Marne intervient sur 2 thématiques :

- La citoyenneté et l'accès au droit
- La prévention et la promotion de la santé

L'Agglomération organise des actions ciblées sur chacune de ces thématiques.

### En 2022, ont été organisés :

- L'accompagnement de 240 collégiens aux visites d'audiences correctionnelles au Tribunal de Grande Instance de Melun, dans le cadre de l'action "Jeunes et justice"
- L'animation d'une exposition interactive "Moi, jeune citoyen" sur les droits et les devoirs, auprès de 398 élèves d'écoles élémentaires à Roissy-en-Brie
- L'animation de 3 "Forums prévention des addictions chez les lycéens" à Roissy-en-Brie auxquels ont participé plus de 200 lycéens avec l'intervention de l'Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie (ANPAA)
- Deux opérations "Tous ensemble contre le SIDA" : plus de 600 participants informés et sensibilisés au SIDA/IST sur 2 semaines, et 214 dépistages réalisés
- L'opération "Peace and Love" sur la prévention des risques auditifs en lien avec le Réseau des Musiques Actuelles d'Île-de-France (RIF) auprès de 981 collégiens de Champs-sur-Marne, Noisiel, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie

L'Agglomération a également participé financièrement aux projets des communes ayant répondu à l'appel à projet prévention santé et citoyenneté :

- "Groupe de parole autour de la sexualité" et "Droits et devoirs des enfants et des parents" à Noisiel
- "À corps et à raison" et "Réalisation d'un court métrage sur le harcèlement" à Lognes
- "Être humain, vivre ensemble" à Roissy-en-Brie
- "Mieux informé, Mieux protégé" et "Trop, c'est trop : débat sur le harcèlement scolaire" à Torcy

**Coût de la participation de l'Agglomération : 3 500 €**

### ACCUEILLIR DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

En 2022, l'Agglomération a reconduit son partenariat avec l'association Unis-Cité et a accueilli 5 nouveaux volontaires en service civique. Leur mission est d'appuyer sur le terrain, les actions conduites par l'Agglomération sur différentes thématiques telles que la prévention (SIDA, addictions) ou encore la citoyenneté (Moi, Jeune Citoyen). À raison de 35 heures de travail par semaine, ils ont pris part à l'organisation et à l'accompagnement des jeunes scolarisés du territoire en lien étroit avec les professionnels des services Citoyenneté - Prévention - Maisons de Justice et du Droit (MJD) de Paris - Vallée de la Marne.

### PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre les actions de prévention en partenariat avec les communes et les acteurs locaux



Le développement durable promeut la santé mentale et le bien-être, et la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles. Les nombreuses actions de sensibilisation organisées en 2022 s'inscrivent dans ce cadre.

# SOUTENIR ET DÉVELOPPER

## LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

**Paris - Vallée de la Marne a pour volonté d'assurer aux habitants un accès à des espaces et équipements adaptés et sécurisés, afin de leur garantir une pratique physique et sportive diversifiée et de qualité.**

### UN RÉSEAU DE 4 PISCINES

Paris - Vallée de la Marne gère un réseau de 4 piscines sur son territoire. Situées à Chelles, Émerainville, Torcy et Vaires-sur-Marne, elles favorisent la pratique et l'apprentissage de la natation auprès d'un large public: scolaires, centres de loisirs, associations sportives et grand public. Après 2 années marquées par des fermetures partielles ou totales liées à la Covid-19, l'Agglomération a ouvert pleinement ses équipements et accueilli en 2022:

- > **90 909 visiteurs, à la piscine Robert-Préault**, à Chelles (soit une fréquentation en hausse de 46 % par rapport à 2021)
- > **37 705 visiteurs, à la piscine d'Émery**, à Émerainville (soit une fréquentation en hausse de 43 % par rapport à 2021)
- > **60 896 visiteurs à la piscine de L'Arche Guédon**, à Torcy (soit une fréquentation en hausse de 49 % par rapport à 2021)
- > **32 579 visiteurs à la piscine de Vaires-sur-Marne** (soit une fréquentation en hausse de 67 % par rapport à 2021)

**Nombre cumulé de visiteurs en 2022 : 222 089**

### Un engagement fort pour l'apprentissage à la natation

- > 68 écoles des communes du territoire bénéficiant de séances dispensées par les éducateurs sportifs de l'Agglomération (soit 60 301 entrées sur la saison 2021/2022).
- > La mise à disposition de créneaux dédiés pour les classes de 6<sup>e</sup> de 17 collèges (soit 14 984 entrées sur la saison 2021/2022)
- > 488 enfants de 6 à 12 ans inscrits sur l'année 2022 dans le cadre du dispositif "École de Natation" encadrés par les éducateurs sportifs de l'Agglomération
- > 60 enfants de 4 à 11 ans inscrits au stage gratuit "Savoir-nager" organisé pendant les vacances de la Toussaint, en partenariat avec le CREPS et la ville de Vaires-sur-Marne

### Une action en faveur de la pratique sportive pour tous

Afin de favoriser la pratique sportive pour tous, Paris - Vallée de la Marne propose des tarifs adaptés selon les typologies de publics ainsi que des réductions pour les résidents des 12 communes du territoire.

#### En 2022, l'Agglomération a aussi proposé :

- > Un accès à tarif réduit pour les personnes en situation de handicap, voire une gratuité, selon le degré d'incapacité.
- > Des séances pour 549 enfants et adultes issus de 8 organismes spécialisées (IME, FAM, etc.)
- > Des séances de perfectionnement organisées les midis sur la piscine Robert-Préault à Chelles, pour 210 adultes au tarif privilégié de 7 € la séance

### Des travaux de rénovation dans les piscines

#### En 2022, des travaux de maintenance ont été réalisés au sein des piscines de :

- > L'Arche Guédon, à Torcy, avec notamment le remplacement intégral du système de filtration du grand bassin et de la matière filtrante du petit bassin (152 500 €)
- > Émery, à Émerainville, avec notamment la reprise de la couverture et des bardages en bois (4 230 €), la réfection de sols (4 792 €) ou encore la rénovation du carrelage du pédiluve et la reprise des joints de la plage bassin (80 000 €)
- > Vaires-sur-Marne, avec notamment le remplacement de vannes et mitigeurs de douches (15 000 €)
- > Robert-Préault, à Chelles, avec un démarrage de travaux d'envergure qui se poursuivront sur 2023



La pratique sportive remplit différents Objectifs de Développement Durable en prévenant les maladies et en réduisant les inégalités sociales et économiques.

Le réseau de piscines de Paris-Vallée de la Marne permet d'atteindre un large public ainsi qu'une diversité d'acteurs locaux, contribuant ainsi à l'atteinte des différents objectifs.

- Poursuivre et finaliser les travaux de la piscine Robert-Préault, à Chelles (coût total prévisionnel : 983 000 €) :
  - rénovation des plages intérieures
  - remplacement du carrelage mural et des garde-corps des gradins
  - remise en peinture d'une partie des locaux (vestiaires, douches, accueil, halle bassin)
  - remplacement des panneaux acoustiques et ajout d'une nouvelle toile acoustique
  - reprise de l'étanchéité du toit-terrasse
  - remplacement de la couverture du bassin extérieur
  - remplacement de l'éclairage autour du bassin extérieur
  - entretien du système de traitement de l'eau
  - mises aux normes des installations électriques
- Élaborer et mettre un œuvre un projet de service pour l'ensemble du réseau des piscines



# LE NAUTIL .....



**Espace de sport et loisirs situé à Pontault-Combault, l'équipement de 7 000 m<sup>2</sup> propose une large gamme d'activités. Labellisé Centre de Préparation aux Jeux 2024, l'équipement est une référence sur le territoire notamment grâce à la diversité de son offre.**

Le Nautil est composé de plusieurs espaces complémentaires :

- Un espace aquatique avec un bassin de 25 m, une piscine à vagues, un toboggan, une pataugeoire et des jeux d'eau pour les tout-petits
- Un espace remise en forme avec trois courts de squash, un bassin d'aquagym, un sauna, un hammam, un jacuzzi, un bassin froid et un bassin circulaire extérieur, une salle de cours collectifs, une salle de musculation, de cardiotraining, d'haltérophilie et de cross training
- Un espace escalade de 1500 m<sup>2</sup> avec des voies allant jusqu'à 18 m de haut et 300 m<sup>2</sup> d'espace blocs

**En 2022, le Nautil a accueilli 402 788 visiteurs dont :**

- 16 450 entrées pour l'accueil de 21 écoles primaires lors de séances scolaires (Natation et Escalade), encadrées par les éducateurs sportifs du Nautil
- 6 951 entrées des élèves de 7 collèges du territoire lors de créneaux dédiés (avec notamment une section sportive Natation)"

## SEMAINE DÉCOUVERTE

Du 5 au 11 septembre, le Nautil a organisé une semaine découverte, valorisant les activités proposées dans les espaces dédiés : Aquatique, Forme, Aquagym, Squash, Escalade et espace Détente. Durant une semaine, pour toute souscription à un abonnement annuel, le 13<sup>e</sup> mois était offert.

**622 abonnements ont été souscrits cette semaine**

## PROGRAMME SPORT-SANTÉ

Tous les mardis et jeudis à 15h, le cours collectif "Gym santé" rassemble une trentaine d'utilisateurs assidus. Ce programme est accessible à toutes les personnes souhaitant reprendre le sport progressivement ou pratiquer un sport en douceur.

Les personnes présentant une affection de longue durée (ALD) peuvent participer à ces séances dispensées par des éducateurs formés.

## PERSPECTIVES 2023

- Accueil des délégations en tant que Centre de Préparation aux Jeux pour la natation artistique
- Rénovation des vestiaires de l'espace Aquatique avec la création d'un espace dédié aux familles
- Mise en place de "programme passerelles" pour favoriser la reprise d'une activité sportive pour les personnes présentant une ALD



Les activités du Nautil contribuent à la promotion du sport-santé et au bien-être physique et mental auprès d'un large public.



# OUVERTURE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL ..... DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Pour compléter son offre de baignade et d'apprentissage de la natation, l'Agglomération a construit un nouvel équipement aquatique, implanté au sein de la Cité Descartes, à Champs-sur-Marne. Ouvert depuis le 12 décembre, et situé à moins de 10 minutes de la gare de Noisy-Champs, le Centre aquatique intercommunal Paris - Vallée de la Marne est respectueux de l'environnement, grâce au recours à la géothermie profonde pour la production de chaleur. Il s'agit désormais de l'un des plus grands complexes aquatiques de la région.

## DES ESPACES ACCESSIBLES À TOUS

Un espace sportif couvert comprenant :

- > 1 bassin de nage de 25 m à 6 couloirs de 375 m<sup>2</sup>
- > 1 bassin d'activités "eau agitée" de 203 m<sup>2</sup>
- > 1 espace fitness et musculation de 300 m<sup>2</sup>
- > 1 bassin d'activités "eau calme" de 158 m<sup>2</sup>
- > 1 pataugeoire pour les enfants de 48 m<sup>2</sup>
- > 1 espace bien-être avec jacuzzis, hammam, saunas, douches à jets et jardin finlandais

Une offre aquatique extérieure comprenant :

- > Un bassin nordique chauffé de 50 m à 8 couloirs, accessible *via* un sas couvert
- > Des jeux d'eau extérieurs avec un solarium et des plages minérales de 476 m<sup>2</sup>
- > Un village finlandais de 200 m<sup>2</sup>

## DEUX ANS DE CHANTIER

Le chantier du Centre Aquatique Intercommunal, débuté à l'automne 2020, aura duré 2 ans. 24 mois auront été nécessaires à la construction de cet équipement de grande qualité et respectueux de l'environnement. Sur une surface de plus de 11 000 m<sup>2</sup>, ce qui représente 2 terrains de football, le bâtiment est sorti de terre en 2021 après une phase de terrassement. La même année, en extérieur, la dalle supportant le bassin nordique de 50 m a été coulée. Après cette phase de gros œuvre, 2022 a largement été consacrée aux aménagements extérieurs (pose des façades, travaux autour du bassin nordique, etc.) ainsi qu'aux travaux intérieurs (pose du carrelage, des cloisons intermédiaires, peinture, etc.). Fin de l'année 2022, le chantier a été livré avant d'accueillir le public le 12 décembre, après un week-end de portes ouvertes.

**Coût total des travaux : 29 690 797 €**

**25 623 434 € de l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne**

**1 666 666 € du Département de Seine-et-Marne • 1 000 000 € de l'Agence Nationale du Sport**

**800 000 € de la Région Île-de-France • 600 697 € de l'État**



Ce projet d'envergure remplit plusieurs Objectifs de Développement Durable qui s'articulent entre eux :

### Bonne santé et bien-être

- > Une palette d'activités sport-santé autour de l'eau

### Éducation de qualité

- > Un équipement accessible à différents publics
- > Conciliant activités de proximité et de haut niveau

### Énergie propre et d'un coût abordable

- > Une construction à haute qualité environnementale
- > Un Marché Global de Performance pour optimiser les coûts d'exploitation et de maintenance

### Villes et communautés durables

- > Le projet s'inscrit dans le cadre du Contrat de Développement territorial signé entre l'État et la Ville de Champs-sur-Marne : "Grand Paris Est Noisy-Champs - Territoire de la transition énergétique"

### Consommation responsable

- > Recours à la géothermie profonde pour le chauffage.

### Lutte contre le changement climatique

- > Le projet assoit la rentabilité du réseau de chaleur qui permet de fournir les logements et les équipements tertiaires de la Cité Descartes.



# FAIRE DE LA CULTURE UN VECTEUR DE LIEN SOCIAL ET D'ÉPANOUISSEMENT

**Paris - Vallée de la Marne a pour ambition de rendre la culture accessible à tous. Ainsi, l'Agglomération propose une offre diversifiée de pratiques culturelles et artistiques et s'appuie sur des équipements de qualité : 14 médiathèques, 9 conservatoires, 3 studios de musique, 3 auditoriums et une salle de spectacles, Les Passerelles.**

## LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Fruit d'une volonté politique qui s'est construite au fil des ans, le réseau des 14 médiathèques de Paris - Vallée de la Marne est aujourd'hui un formidable atout pour favoriser l'accès à la connaissance, à la culture pour tous, la promotion de la lecture et du savoir. Les médiathèques sont des lieux identifiés localement qui assurent une multiplicité de rôles au cœur de l'Agglomération. Le projet Médiathèques de demain vise à refléter cette richesse et à établir la feuille de route stratégique de ces équipements.

### En 2022, les médiathèques c'est :

- > 844 393 documents prêtés
- > 51 947 personnes inscrites dans le réseau
- > 1 378 groupes accueillis (petite enfance, scolaires, périscolaires, adultes...) totalisant plus de 25 000 personnes
- > 172 animations culturelles avec prestations/intervenants
- > 532 animations assurées par les médiathécaires (Heure des histoires, avis partagés, présentations de sélections...)
- > 14 expositions présentées dans les médiathèques du réseau

### Les Médiathèques de demain

Définissant la stratégie du réseau des médiathèques pour les années à venir, le document d'orientation pour les Médiathèques de demain a été approuvé lors du Conseil communautaire du 22 mars 2022. À ce jour, 3 ateliers sont menés afin de travailler en concertation avec les habitants, les bibliothécaires, les services de l'Agglomération et les partenaires sur les thématiques suivantes : la communication sur les réseaux sociaux, les nouveaux services, les nouveaux usages et les nouveaux espaces. À leur suite, différentes expérimentations seront menées dans les médiathèques afin de répondre au mieux aux attentes des habitants soulevées lors des réunions de concertation qui se sont déroulées en 2021.

Paris - Vallée de la Marne est également engagée dans un processus d'évolution vers une base de données (SIGB) et un portail Internet communs pour son réseau de médiathèques afin de proposer aux habitants une solution unique. Une procédure de mise en concurrence des fournisseurs a été lancée en juin 2022.

### Les temps forts

Le réseau des médiathèques mène une politique d'action culturelle ambitieuse en proposant des actions variées construites autour de grandes thématiques et de temps forts culturels :

#### La Nuit de la lecture

5 spectacles et 5 animations autour de la lecture, de la musique et du numérique ont été proposés dans 4 médiathèques réunissant 385 personnes.

#### Premières pages

L'Agglomération est labellisée "Premières pages" pour ses actions en lien avec le livre et la lecture à destination des tout-petits et de leur famille. En 2022, ont été organisés :

- > 1 temps fort pendant la Semaine Nationale de la Petite Enfance
- > 243 actions à destination du public de la petite enfance, réunissant plus de 3 400 personnes
- > 6 formations à destination des professionnels du territoire (bibliothécaires, enseignants, personnels petite enfance)

#### Braderie

Pour son édition 2022, la braderie du réseau des médiathèques a remporté un vif succès avec plus de 6 000 documents vendus en une seule journée.



### **Fabrique numérique 2.0.22**

Le réseau des médiathèques conforte la place du numérique dans ses animations. Ainsi, en 2022, 120 personnes étaient présentes aux 24 animations organisées dans l'ensemble du réseau. Afin de parfaire son offre numérique, le réseau s'est doté de matériel spécifique (imprimante 3D, découpeuse vinyle, casque de réalité virtuelle et table MashUp de montage vidéo) qui consolide ses actions de médiation et renforce son attractivité.

### **Semaine de sensibilisation au handicap visuel**

Du 21 octobre au 3 décembre, les médiathèques proposaient une série d'événements visant à sensibiliser le grand public au handicap visuel et à offrir aux personnes en situation de handicap des animations adaptées. 131 personnes ont pu bénéficier des animations proposées.

### **Les partenaires**

Les médiathèques poursuivent des actions de médiation avec les partenaires locaux du champ social et éducatif dans le cadre de leurs missions fondamentales de lutte contre l'illettrisme et les inégalités culturelles ainsi que le développement de l'autonomie et de l'esprit critique, face aux divers outils et sources d'information.

### **Les petits champions de la lecture**

7 médiathèques ont travaillé avec 14 classes pour aider les jeunes de CM1 et CM2 à choisir et lire à voix haute un texte de littérature de leur choix et de participer à la finale départementale qui s'est déroulée à la médiathèque Jean-Pierre-Vernant à Chelles.

### **Cité éducative**

Dans le cadre de la labellisation "Cité éducative" des villes de Noisiel et Torcy, le réseau des médiathèques a mené un projet autour de la mythologie. 25 classes ont participé à ce projet et ont pu découvrir les diverses ressources de leur médiathèque de proximité ainsi qu'assister à des interventions thématiques, comme celle du psychopédagogue Serge Boimare, qui a donné une conférence sur les bienfaits de la lecture des textes mythologiques auprès des enfants en grande difficulté scolaire.

## **DES LIVRES À SOI**

Porté par le ministère de la Culture et de la Communication, le Centre National du Livre (CNL), la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), et développé par le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil (SLPJ), le dispositif "Des livres à soi" vise à réduire les inégalités et à prévenir l'illettrisme. Il permet à des assistants maternels et parents en difficulté d'accéder à la lecture, en participant à des ateliers découvertes et des sorties sur la thématique de la littérature jeunesse. L'originalité du projet tient au fait qu'il s'adresse aux adultes non-lecteurs plutôt qu'aux enfants, et d'ancrer le livre au cœur de la parentalité, en ciblant les partenaires du champ social et de la petite enfance.

## **PERSPECTIVES 2023**

- Finaliser le développement de la base de données et du site Internet unique du réseau (SIGB)
- Décliner *via* des expérimentations les 7 axes stratégiques des Médiathèques de demain

## LES CONSERVATOIRES

Véritables écoles des arts vivants, les 9 conservatoires de Paris - Vallée de la Marne accueillent les élèves dès 4 ans pour la pratique de la danse, de la musique et du théâtre. L'Agglomération développe une politique d'enseignement et d'éducation artistique visant à réduire les inégalités d'accès à la culture et à favoriser la cohésion sociale.

### Le réseau des conservatoires en 2022, c'est :

- 4 210 inscriptions dont 475 en danse, 326 en théâtre et 3 409 en musique
- Environ 250 enseignants répartis sur 4 pôles
- Près de 290 heures hebdomadaires allouées aux interventions en milieu scolaire pour plus de 6 000 élèves, dans le cadre du dispositif d'éducation artistique et culturelle

Outre ses missions d'enseignement, le réseau des conservatoires diffuse des concerts, animations, spectacles et actions de sensibilisation permettant aux élèves de mettre en pratique et de valoriser leur apprentissage artistique grâce à la scène et à la rencontre avec le public. Ses élèves sont aussi amenés à développer leur sensibilité et stimuler leur inventivité à travers des parcours de création (écriture, improvisation, recherche, analyses critiques, parcours spectateur...).

Ses enseignants participent régulièrement à des actions de formations financées par l'Agglomération : pratiques collectives, handicap, nouvelles esthétiques, informatique musicale... pour accompagner et accueillir au mieux les publics.

### Projet d'établissement du réseau des conservatoires

Depuis l'automne 2021, la Communauté d'agglomération s'est engagée dans une démarche de concertation afin de répondre aux enjeux et à la méthodologie d'élaboration du Projet d'établissement du réseau des conservatoires. Ce projet a pour objectif de :

- Formaliser des orientations stratégiques en matière d'enseignement artistique et d'éducation artistique et culturelle dans le cadre d'une démarche citoyenne durable et répondant aux évolutions sociétales
- Permettre une cohésion plus forte des équipes enseignantes et motiver un partage de compétences à l'échelle du réseau
- Identifier les atouts de ce réseau en valorisant les particularités locales
- Harmoniser l'offre de formation et de pratique culturelle et artistique de ce réseau
- Valoriser auprès du public la richesse et la diversité des actions mises en place

### Les studios de musique

Paris - Vallée de la Marne dispose de 3 studios d'enregistrement et de répétition :

- Le studio Music'Hall Source (MHS), à Roissy-en-Brie
- Le studio des Passerelles, à Pontault-Combault
- La Forge à Sons, à Torcy

En 2022, la Forge à Sons a été entièrement rénovée. Ce nouvel espace de 107 m<sup>2</sup> accueille 2 studios d'enregistrement et une régie.

**Coût des études et travaux : 477 000 €**

### PERSPECTIVES 2023

- Finaliser l'élaboration du Projet d'établissement du réseau des conservatoires, étape capitale dans le renouvellement des pratiques pédagogiques
- À plus long terme et à travers ses missions d'enseignement, de diffusion et de création, faire du réseau des conservatoires un partenaire majeur de la politique culturelle de l'Agglomération, profondément ancré dans son environnement territorial, vecteur de lien social et d'actions citoyennes.



L'UNESCO considère la sauvegarde et la promotion de la culture comme une fin en soi mais aussi comme un moyen de contribuer directement à plusieurs Objectifs de Développement Durable. Leur mise en œuvre permet de tirer les bénéfices indirects de la culture.

Par son maillage dense de conservatoires, la Communauté d'agglomération garantit l'existence et l'accessibilité d'un réseau d'installations culturelles dédiées à la formation, à la création et à la production musicale sur tout le territoire.



## **ASSURER LA PROGRAMMATION ET LA DIFFUSION ..... DU SPECTACLE VIVANT**

**Le spectacle vivant est au cœur de l'offre culturelle de Paris - Vallée de la Marne. Une programmation équilibrée entre les différentes formes d'expression artistique : musique, danse, théâtre, arts de la rue... est proposée aux publics, par l'organisation d'événements phares comme le festival Par has'Art! ou Pass'dans la rue, ou au sein de ses différents espaces de diffusion. La programmation culturelle rayonne aussi à travers la saison professionnelle des artistes - enseignants et la coopération intercommunale avec les villes du territoire.**

### **LES PASSERELLES, SCÈNE DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE**

Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne située à Pontault-Combault, propose une programmation éclectique et pluridisciplinaire permettant de découvrir des univers artistiques variés et de partager la richesse de la création d'aujourd'hui.

La saison 2021-2022 a été une saison plus dense qu'à l'accoutumée, avec l'intégration des spectacles reportés de la saison précédente en raison de la crise sanitaire, et ce, afin de participer à l'effort de soutien aux productions. L'enjeu principal de cette année était aussi de faire revenir le public dans les salles de spectacle: défi relevé avec plus de 9700 spectateurs qui se sont déplacés en salle en 2022.

#### **Saison 2021-2022 :**

- > 44 spectacles
- > 9777 spectateurs dont 5348 "tout public" et 4429 "jeune public" (séances tout public et scolaires confondues)
- > 78 % des spectateurs viennent de Seine-et-Marne et 48 % de la ville de Pontault-Combault
- > Presqu'1/4 des spectateurs viennent des départements limitrophes ou de Paris, ce qui témoigne du rayonnement de la structure "hors territoire de Paris - Vallée de la Marne".

La saison 2022-2023 a également vu naître le "Groupe Passerelles" qui rassemble 12 habitants du territoire, volontaires pour participer en tant que spectateurs, à la réflexion sur le contenu et l'élaboration de la saison 2023-2024.

### **3 ESPACES DE DIFFUSION**

- > Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne, à Pontault-Combault
- > L'auditorium Jean-Pierre-Vernant, à Chelles
- > L'auditorium Jean-Cocteau, à Noisiel

## LA COOPÉRATION CULTURELLE

Afin de diffuser la culture sur son territoire, Paris - Vallée de la Marne s'appuie sur un large réseau de partenaires. Ainsi en 2022, l'Agglomération a poursuivi sa coopération culturelle avec notamment les services culturels et sociaux des communes, les MJC, les associations comme l'université Gustave Eiffel, des réseaux professionnels comme Le groupe des 20 théâtres en Île-de-France, le collectif Scènes 77, Risotto le réseau francilien pour l'essor des arts de la rue et de l'espace public, et les structures culturelles partenaires comme le Théâtre de Chelles, la Ferme du Buisson ou encore le Centre des Monuments nationaux.

### Soutien à la Ferme du Buisson et au Théâtre de Chelles

La scène nationale de la Ferme du Buisson et le Théâtre de Chelles, deux équipements d'importance, participent au rayonnement culturel du territoire de Paris - Vallée de la Marne et reçoivent une subvention de l'agglomération :

- Subvention versée à la Ferme du Buisson : 1 904 647 €
- Subvention versée au Théâtre de Chelles : 140 000 €

## LE FESTIVAL PAR HAS'ART !

Du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 2022, les rues et parcs des 12 communes de l'Agglomération se sont transformés en lieux d'expression artistique en accueillant la 4<sup>e</sup> édition du festival Par has'Art ! Théâtre, cirque, déambulations, danse ou encore musique, ont coloré et animé les espaces publics.

### Par has'Art ! en 2022, c'est :

- 15 compagnies
- 47 représentations
- 6 178 spectateurs, soit une fréquentation en hausse de 30 % par rapport à la 3<sup>ème</sup> édition
- 1 temps fort dans le Parc du Souvenir, à Chelles

**Budget alloué à l'évènement en 2022 : 240 300 €**

## PERSPECTIVES 2023

- Suivi de la mise en place du "Groupe Passerelles" (voir p73) dont les habitants volontaires sélectionneront 2 spectacles de la programmation 2023-2024
- Poursuite des missions éducatives et de la médiation culturelle
- Organisation de la 5<sup>e</sup> édition du festival Par has'Art !, du 30 juin au 9 juillet 2023



Le spectacle vivant et la diffusion culturelle entrent dans le champ de l'action citoyenne.

- Le festival Par has'Art ! permet la redécouverte, l'appropriation d'espaces publics, crée du lien social, affirme une citoyenneté dans un cadre revisité grâce à une culture émancipée... une forme de "rénovation urbaine", de solidarité et de cohésion sociale et territoriale. La collaboration avec des associations locales est aussi un des atouts de cet évènement.



# #agglo-pvm

## Suivez-nous!



**Restez informé en vous  
abonnant à la newsletter**

**[www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)**